

American n'est pas intéressée à acquérir Canadien International

Catherine Leconte
et la Presse canadienne

AMERICAN AIRLINES a discuté de possibles entreprises conjointes avec Canadien International mais n'est pas intéressée à acheter la compagnie, a affirmé hier le président du conseil d'American Airlines, Robert Crandall.

M. Crandall a en outre minimisé la portée de ces discussions en ajoutant que sa compagnie, basée au Texas, avait eu des pourparlers de même nature avec de nombreux transporteurs aériens de par le monde.

Il a ainsi donné un léger coup de frein au moulin à rumeurs qui tourne depuis des mois, et a tourné particulièrement vite cette semaine, sur le sort de Canadien International, dont on a tour à tour prédit la vente à American, ou à Delta Airlines, ou à Air Canada.

« À ce jour, nous ne sommes pas du tout intéressés » à acquérir Canadien, a affirmé M. Crandall à l'issue d'un discours aux étudiants en administration de l'Université York à Toronto. « Nous avons eu de nombreuses discussions avec Canadien, comme nous en avons avec d'autres compagnies aériennes, et nous ne sommes parvenus à aucune espèce de conclusion », a-t-il dit, ajoutant qu'il ne saurait dire « où elles mèneront ou ce qui en sortira ».

PWA Corp., le holding de Calgary propriétaire de Canadien, a perdu 93 millions \$ pendant les neuf premiers mois de 1991, sur un chiffre d'affaires de 2,2 milliards \$. Le président du conseil et chef de la direction de Canadien, Rhys Eytton, a indiqué cette semaine que les pertes de PWA seraient de l'ordre de 150 millions \$, soit 3,35 \$ par action, pour l'ensemble de 1991 et que 1992 se solderait également par des pertes d'au moins 80 millions \$. Les actions de la compagnie, qui cotaient plus de 28 \$ il y a cinq ans, s'échangeant maintenant autour de 5 \$.

Air Canada ne va pas bien non plus : pour les neuf premiers mois de 1991, les pertes s'établissent à 126 millions \$ sur un chiffre d'affaires de 2,7 milliards \$. Les deux transporteurs canadiens « sont gravement dans le besoin et requièrent une infusion de capital », commentait cette semaine M. Eytton.

Depuis des mois, Canadien cherche un partenaire étranger susceptible d'injecter du capital sans réclamer le contrôle de l'entreprise. (La législation fédérale interdit à des intérêts étrangers de contrôler plus de 25 % des compagnies aériennes canadiennes). Selon M. Eytton, Canadien discute sérieusement avec quatre transporteurs aériens, dont American. Mais si la récession est parti-



PWA Corp., le holding de Calgary propriétaire de Canadien, a perdu 93 millions \$ pendant les neuf premiers mois de 1991, sur un chiffre d'affaires de 2,2 milliards \$.

culièrement dure pour les transporteurs canadiens, elle n'épargne pas non plus American : sa maison-mère, AMR Corp., a annoncé le mois dernier que 1991 avait été la pire année de son histoire, avec des pertes de 239,9 millions \$.

Air Canada, de son côté, a eu des pourparlers en vue d'un accord commercial avec US Air. Mais ses dirigeants soutiennent aussi que le Canada est trop petit pour soutenir plus d'un grand transporteur aérien compétitif à l'échelle internationale — sans préciser s'ils souhaitent seulement acquérir les lignes internationales de Canadien ou carrément fusionner avec leur rival.

Ce qui clair, en revanche, c'est

qu'Air Canada ne veut à aucun prix voir Canadien vendu à un transporteur américain. Et elle a amplement démontré cette semaine qu'elle était prête à jouer très dur.

« Le Canada a besoin d'une industrie du transport aérien pour laquelle le souci des Canadiens est l'objectif premier et non une réflexion après coup, ou un écho-radar nordique sur un réseau américain », affirmait mercredi le président du conseil et chef de la direction d'Air Canada, Claude Taylor. En cas de vente de Canadien à American, poursuivait-il, « le contrôle réel de la compagnie pourrait passer à Dallas, ce qui entraînerait une exportation aux États-Unis d'activités économiques et de

compétences techniques ».

M. Taylor rendait publics les résultats d'un sondage Decima Research commandé par Air Canada, d'où il ressort que 74 % des 1200 consommateurs interrogés sont opposés à la vente de Canadien à American, et que 85 % sont en faveur d'une fusion de Canadien et d'Air Canada. « Ces chiffres viennent étayer de façon magistrale notre position », a commenté M. Taylor, à savoir que « il faut trouver une solution toute canadienne aux problèmes que traverse notre industrie sans avoir à brader celle-ci à des acheteurs étrangers ».

Air Canada vient d'embaucher un lobbyiste de haute volée, William Ne-

Voir page B-3 : Canadien

Le « Québec concerté » est maintenant réalité

Robert Dutrisc

vestissements directs dans les PME qui ont progressé de 29,5 %.

LE « QUÉBEC CONCERTÉ » est devenu une réalité concrète. La concertation, cette idée qui se nourrissait de bonnes intentions et s'abreuvait de vœux pieux n'y a pas si longtemps, fait maintenant partie de l'arsenal québécois pour contrer les difficultés économiques.

C'est ce que constate M. Claude Blanchet, le pdg du Fonds de solidarité des travailleurs du Québec (FTQ), cette société de capital de risque qui, à son dernier exercice, a obtenu des résultats records malgré la récession. « Ce qu'il y a de plus beau au Québec et ce que les Torontois viennent voir, c'est le Québec concerté », soutient-il.

L'Ontario vient de réaliser qu'elle n'est pas immunisée contre les problèmes économiques. Chômage et manque de productivité ont fait leur entrée dans le vocabulaire ontarien. « L'Ontario a commencé à penser différemment. Dans une collectivité, pour que les choses changent, ça prend des problèmes graves », note-t-il. Avec une personne apte au travail sur cinq qui n'a pas d'emploi, le Québec fait piètre figure. Mais en même temps, il tente d'apporter des solutions originales à ce problème chronique.

Le Conseil du patronat du Québec n'y a pas cru au départ. La concertation « à l'européenne » entre les différents agents économiques est illusoire dans un contexte nord-américain, disait en substance Ghislain Dufour au moment de la mise sur pied du Forum pour l'emploi en 1989. En septembre dernier, le CPQ organisait pourtant son propre forum — « une façon élégante de se joindre au mouvement », signale M. Blanchet —, pour enfin adhérer officiellement au Forum pour l'emploi.

Avec l'entrée récente de la Caisse de dépôt, « tous les grands joueurs économiques — les patrons, les syndicats et toutes les institutions financières importantes — sont autour de la même table », se réjouit le pdg. Prochaine étape : définir une politique macro-économique commune, une première au Québec.

Cette concertation, le Fonds de solidarité la pratique depuis cinq ans au ras des pâquerettes. Claude Blanchet est persuadé qu'elle n'est pas étrangère aux résultats satisfaisants qu'ont affichés l'an dernier en pleine récession la centaine d'entreprises dans lesquelles le Fonds a investi. « C'est une expérience un peu jeune. J'ai hâte qu'on puisse avoir le recul d'un cycle complet », dit-il.

L'an dernier, au 31 octobre 1991, le Fonds a dégagé un rendement impressionnant de 13 %. Son portefeuille est composé à 56 % de placements directs dans des PME et des fonds régionaux ou spécialisés. Les obligations en accaparent 26 %, les actions, 10 % et les prêts hypothécaires, 8 %.

Le portefeuille d'obligations a produit un rendement de 27 %, précise M. Blanchet. Mais ce rendement remarquable, qui s'explique par la baisse des taux d'intérêt, a été supplanté — fait étonnant — par les in-

Certes, le placement dans l'entreprise vedette IAF BioChem compte pour une bonne part de cet accroissement. Mais c'est le propre des sociétés de capital de risque de se rattraper sur une petite minorité d'excellents placements, fait remarquer M. Blanchet. Mais même en excluant IAF BioChem, ce portefeuille s'est globalement bien comporté compte tenu de la récession qui a persisté. « Nos entreprises ont eu de la difficulté mais à cause de la concertation, elles s'en ont bien tirées », soutient-il.

De fait, à quelques exceptions près, la valeur de ces entreprises a stagné ou légèrement diminué. « Les entreprises fragiles s'améliorent de jour en jour », fait toutefois valoir le pdg. En outre, peu de ces entreprises ont fait faillite, deux seulement impliquant chacune des investissements de moins de 500 000 \$.

Alors qu'en 1990, le Fonds de solidarité avait cherché à renforcer des secteurs d'avenir — haute technologie, biotechnologie et aéronautique —, en 1991, il s'est efforcé de redresser certains secteurs traditionnels, notamment l'industrie du meuble, très mal en point. « Les fabricants s'adressaient à nous par brassée », rappelle M. Blanchet.

Comme il y avait trop de risques à faire du cas par cas, le Fonds a décidé d'étudier ce secteur dans sa totalité, ce qui a abouti à la création d'un consortium de cinq entreprises québécoises — dont Sermag et Bestar — qui unissent leurs efforts en matière d'exportation et de design, tout en rationalisant les différentes lignes de produits.

Cette année, le Fonds s'attaquera à l'industrie récréo-touristique et à celle du bois de sciage, deux secteurs malades. Dans ce dernier cas, on voudrait passer de la production d'essence résineuse à celle du bois dur, question de valeur ajoutée.

Enfin, le nébuleux Québec inc., qui, à défaut d'être une entité formelle réunissant Fonds de solidarité, Caisse de dépôt, Mouvement Desjardins, SDI, etc., poursuit sa cogitation sur une façon de relancer le RÉA. « On sait que dans deux ou trois ans, il va y avoir des émissions « folles » et les gens vont en acheter. Essayons de devancer ce mouvement avec une formule qui va rassurer les petits épargnants », avance-t-il.

Ainsi, Québec inc. projette de créer un consortium qui achèterait 10 % de certaines nouvelles émissions dont il se serait assuré du réalisme. Le public serait appelé à investir dans ces émissions RÉA et le consortium garantirait le rachat des actions trois ans plus tard à 85 % de leur valeur. Les épargnants seraient rassurés et les abus seraient évités. « Nous en sommes encore à un niveau conceptuel », précise M. Blanchet. Il nous faut trouver une façon de rentrer dans notre argent. Nous ne sommes pas là pour faire du bien-être social. » La formule devrait être arrêtée avant le prochain budget du gouvernement et soumise à l'approbation du ministre des Finances.

LavalinTech modifie sa stratégie et devient société d'investissement

Michel Van de Walle
de la Presse canadienne

AVEC PLUS de 6 millions \$ en banque, la nouvelle direction de LavalinTech a décidé de modifier complètement le mandat original de la compagnie, qui était de soutenir des projets de recherche et de développement, pour la transformer en une société d'investissement dans d'autres entreprises.

Lors de l'assemblée annuelle des actionnaires hier à Montréal, le nouveau patron, John Bennett, a indiqué que le conseil d'administration de LavalinTech décidera d'ici la fin mars dans quels secteurs il entend concentrer ses énergies ainsi que l'argent en caisse.

S'il s'est contenté devant les actionnaires d'indiquer quels champs d'activités n'intéressaient pas les dirigeants, M. Bennett a précisé ensuite aux journalistes que des projets d'investissement étaient examinés dans trois domaines : les institutions financières, les technologies médicales ainsi que les télécommunications. M. Bennett a signalé que l'objectif n'était pas de prendre le contrôle d'autres compagnies, quoique ce n'est pas exclu, mais de maximiser le rendement sur les fonds investis par les épargnants dans LavalinTech.

Aux actionnaires, il avait indiqué que LavalinTech n'irait pas du côté de l'immobilier, des ressources naturelles et ne s'impliquerait pas dans

le démarrage d'entreprises.

LavalinTech, comme son nom l'indique, était une filiale du groupe Lavalin, maintenant en faillite. Cette société avait été créée en 1985 et elle avait pour but de financer des projets de recherche et de développement susceptibles de déboucher sur des technologies ou produits pouvant être commercialisés.

Une émission d'actions à un prix de 5 \$, sous le Régime d'épargne-actions, avait permis de recueillir 10 millions \$ chez les épargnants.

Malgré les projets que l'on faisait miroiter à l'époque, LavalinTech n'a jamais vraiment décollé. Ses deux principaux investissements furent dans une éolienne expérimentale à Cap-Chat, en Gaspésie, ainsi que dans le projet de production de magnésium Magnola, entrepris conjointement avec Minéraux Noranda.

Parce que ces deux investissements ne peuvent plus être rentables, la nouvelle direction de LavalinTech a décidé tout simplement de les abandonner.

L'abandon de Magnola a obligé

LavalinTech à radier ses frais de développement dans le projet, qui s'élevait à 3,2 millions \$.

Ce poste exceptionnel explique que la compagnie a terminé son exercice financier 1991 sur une perte nette de 3,1 millions \$ ou de 108 \$ par action.

Mais, soulignait M. De Montigny, l'entreprise a 6,6 millions \$ dans son fonds de roulement, c'est-à-dire l'équivalent de 2,368 \$ par action. Récemment, les actions de LavalinTech cotaient 1,35 \$.

C'est cet argent, pour l'essentiel placé en banque, que les nouveaux dirigeants comptent utiliser maintenant à des fins d'investissement.

M. Bennett a pris le contrôle de LavalinTech en acquérant les deux millions d'actions de catégorie B que détenait Lavalin pour une somme totalisant 2,5 millions \$. La transaction avait été contestée par un groupe d'actionnaires minoritaires, détenteurs d'actions de catégorie A, qui estimaient que M. Bennett aurait dû leur faire aussi une offre d'achat à 1,25 \$ l'action.

Ultramar : la majorité des emplois au Québec sera préservée

Frédéric Tremblay
de la Presse canadienne

LONDRES — Le premier ministre québécois Robert Bourassa a donné l'assurance, hier à Londres, que les emplois chez Ultramar, au Québec, seront presque tous préservés.

M. Bourassa a profité de son passage à Londres pour rencontrer les hauts dirigeants de la firme britannique Lasmio, qui a acquis en décembre dernier les actifs d'Ultramar au Canada.

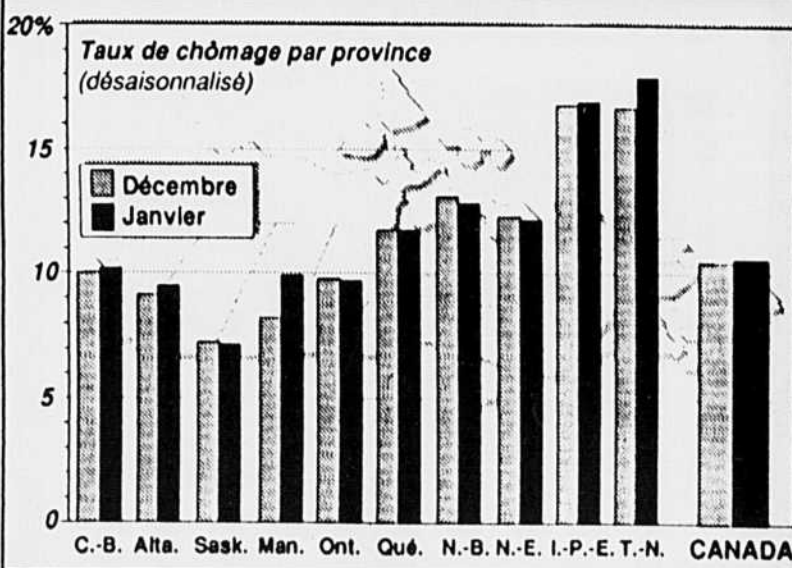
La société anglaise avait alors fait savoir qu'elle voulait se départir de la raffinerie d'Ultramar à Saint-Romuald, en face de Québec, ainsi que des 900 stations-service que détient cette pétrolière au Québec.

Même si aucun acheteur potentiel

ne sait encore montré intéressé à acquérir les installations d'Ultramar au Québec, le premier ministre dit avoir obtenu la garantie des dirigeants de Lasmio, qu'il n'y aurait pas de fermeture ou de mise à pied massive.

« Ils ont ni l'intention de fermer la raffinerie à Saint-Romuald, ni de réduire les activités de détail au Québec, parce qu'ils ont fait plusieurs rationalisations et l'entreprise est très compétitive. Ils n'ont pas non plus l'intention de réduire de manière significative le nombre d'emplois », a précisé M. Bourassa, au cours d'une rencontre avec les journalistes, qui a suivi immédiatement son entretien avec la direction de Lasmio. Ultramar emploie présentement 900 travailleurs au Québec.

Chômage au Canada



Source : Statistique Canada

(PC)

Le chômage demeure stable

OTTAWA (PC) — Le taux de chômage était de 10,4 % en janvier, en hausse de 0,1 point de pourcentage par rapport au mois précédent, a annoncé Statistique Canada, hier matin.

Au cours des 12 derniers mois, il n'y a eu aucune tendance précise du taux, dans une direction ou une autre, et tout indique qu'il en sera ainsi pour quelque temps, a précisé l'agence gouvernementale.

Le pays a perdu 40 000 emplois à temps plein en janvier, surtout chez les hommes, mais ces pertes ont été compensées en partie par un gain de 27 000 emplois à temps partiel.

Quelque 14 000 emplois dans le secteur de la construction ont disparu et 22 000 autres dans les services à la

communauté et dans les affaires ont connu le même sort.

Le Manitoba a été la province la plus touchée dans le domaine des pertes d'emplois avec 10 000. Ailleurs au Canada, il y a eu peu de changement.

Au Québec, le taux est demeuré inchangé à 11,8 %. Il a augmenté de 1,2 à 17,9 % à Terre-Neuve, de 0,1 à 16,9 % dans l'Île-du-Prince-Édouard, de 1,7 à 9,9 % au Manitoba, de 0,3 à 9,4 % en Alberta et de 0,2 à 10,2 % en Colombie-Britannique.

Par contre, il a baissé de 0,2 à 12,1 % en Nouvelle-Écosse, de 0,3 à 12,8 % au Nouveau-Brunswick, de 0,1 à 9,6 % en Ontario et de 0,1 à 7,1 % en Saskatchewan.

LES REER FONDS DES JARDINS

CERTAINS REER SONT PLUS RENTABLES QUE D'AUTRES!

Fonds Obligations

16,5 %

Trois ans : 10,8 %
Cinq ans : 8,5 %
Dix ans : 12,6 %

Rendement annuel composé, au 29 novembre 1991.

Le rendement passé ne donne pas forcément une indication du rendement futur.

Anjou 355-2050 • Brossard 445-3224 • LaSalle 366-1175 • Laval - Complexe Daniel-Johnson 686-8840, Val des Arbres 688-5223 • Longueuil 679-2810 • Montréal - Complexe Desjardins 286-3225, Peel-Sainte-Catherine 499-8440 • Pointe-Claire 630-3717

Les Fonds Desjardins sont vendus au moyen d'un prospectus là où l'autorité compétente a accordé son visa.

Fiducie Desjardins
POUR GÉRER L'AVENIR

ECONOMIE

PUBLICITÉ / MARKETING

Faire un tabac en jouant avec l'ordinateur

Jean-Pierre Nicaise
Collaboration spéciale

LA PUBLICITÉ n'est jamais à court de supports. Dernier né : les jeux informatiques. En Allemagne, Philip Morris a vu le créneau. En lançant « Blue Code », un jeu gratuit d'aventures et d'énigme à l'intention des 12/20 ans, le manufacturier troque son cheval pour un micro et prend les jeunes au lasso. Un exemple suivi, pour d'autres fins.

En Allemagne, comme au Canada, la loi interdit d'inciter les jeunes à fumer. Mais n'interdit pas d'acheter de pleines pages de publicité dans les journaux et magazines pour inciter les lecteurs à demander gratuitement un jeu informatique. Plus : à qui trouve le Blue Code est promis de belles primes. Si les demandeurs sont jeunes, qu'ils peuvent les commanditaires ? Et derrière le Blue Code, on trouve une campagne de publicité pour la cigarette Light American.

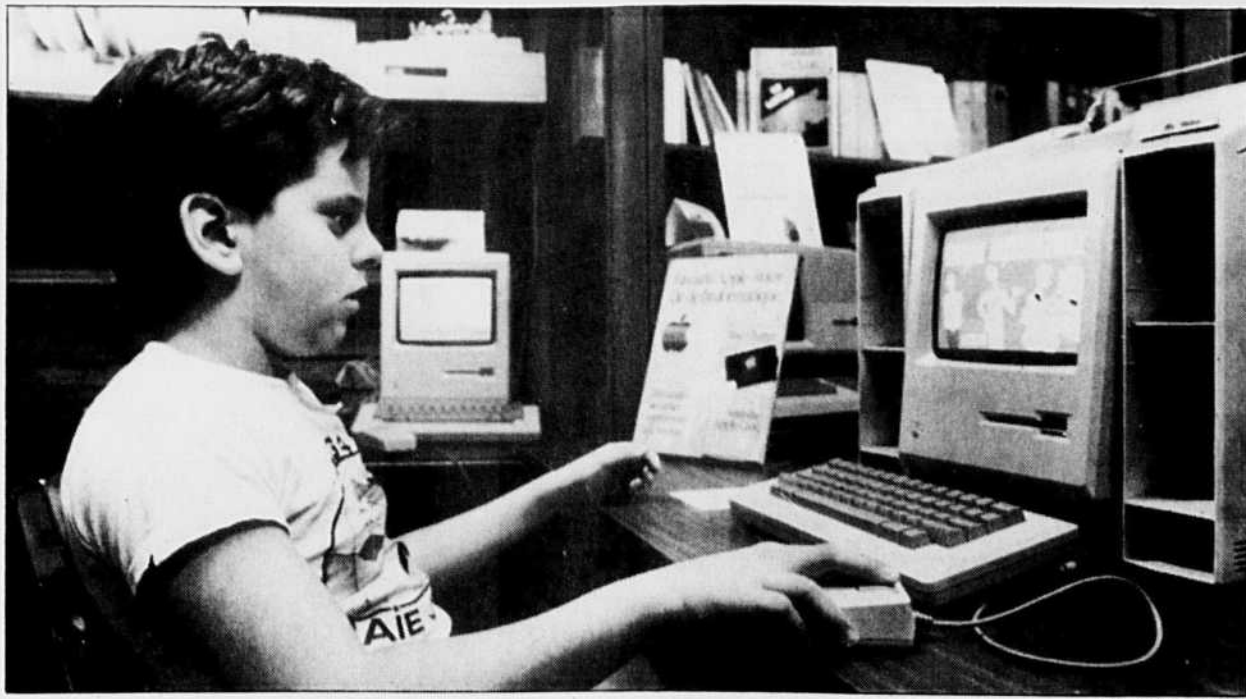


PHOTO ARCHIVES

Le micro-processeur sert maintenant de véhicule publicitaire pour les compagnies.

traditionnels (brochures, livres, posters) pour transmettre aux jeunes un comportement écologiste, ont eu l'idée d'un jeu : Das Erbe (l'héritage), conçu par la société Comrad à Reutlingen. Ce jeu promet aux gagnants 3 millions de marks plus une villa somptueuse. La barre des 800 000 exemplaires diffusés devrait être bientôt atteinte selon les concepteurs.

Notons en passant que pour séduire, non seulement il faut offrir un jeu, mais aussi des primes substantielles ! Mais le parc de millions de micro-ordinateurs offre à cette forme de publicité ludique un avenir prometteur, alors que les primes s'amortissent facilement par la multiplication sans frais du support. Une fois lancée, la campagne fonctionne toute seule. Génial.

Benetton. Poursuivant leur implacable logique publicitaire axée sur le rapprochement des peuples et l'amour, nos champions italiens du tricot tirent sur le fil de leur dernière campagne.

Après le bébé blanc tétant un robert noir (pub censurée aux États-Unis), le séminariste embrassant sur

la bouche une bonne soeur et le nouveau-né sanguinolent au cordon, pubs dont nous avons déjà rendu compte, Benetton va encore un peu plus loin dans la provocation en sortant à New-York, à Londres et la semaine prochaine à Paris deux nouvelles oeuvres.

Sur la première, un jeune homme atteint du sida agonise dans les bras de son père. Sur la seconde, un soldat brandit d'une main une mitrailleuse, de l'autre un fémur humain.

Les deux photos font grand bruit à New-York et à Londres, et un certain nombre de magazines français reculent, dont Elle qui donnera sur deux pages blanches les raisons de son refus. Qu'importe : progression des ventes de 10 %, l'an dernier selon Benetton. « La mort met sa laine » titre notre confrère Le Monde.

« Buy American ». Les Français en restent baba : aux États-Unis, des chefs d'entreprises offrent jusqu'à 1500 \$ US à leurs employés pour qu'ils achètent une voiture américaine. Ah les chanceux !

Tout a commencé en janvier avec un chirurgien de l'Ohio, le Dr William Lippy qui a décidé d'offrir 400 \$ US à chacun de ses employés afin de les inciter à acheter une voiture neuve. Idée largement publicisée, reprise par exemple par un marchand de luminaires de Hauppauge, N.Y., qui a carrément offert une GM à quatre de ses employés, et des primes à 30 autres.

Un manufacturier de chaussures, Reyers à Sharon, Pennsylvanie, en a fait autant pour 250 membres de son personnel. Idem pour Tosco à Stamford, Connecticut : 1000 \$ US pour chacun de ses 1800 employés qui achètera une nouvelle voiture

américaine en 1992. D'autres sociétés en auraient fait autant. Buy American...

On sait que la pub américaine des constructeurs appelle depuis un moment déjà au patriotisme des consommateurs. Ce n'est sans doute pas la meilleure tactique : si le Japon a déjà pris 26 % du marché de l'automobile aux États-Unis, 40 % de ces voitures sont en fait fabriqués sur place. Et puis, qui fait quoi ? Ford par exemple, détiend, au niveau international de nombreuses participations tant dans l'assemblage de véhicules que dans la production de pièces, 49 %, par exemple, de Decomat Int. Canada, qui fabrique des pièces pour la carrosserie et des roues.

C'est ce que les Japonais appellent le keiretsu, soit la concentration horizontale et verticale de dizaines d'entreprises sur tous les continents, soutenue généralement par une grande banque. Ce nouveau marketing, qui fonde le succès japonais, et dont les Américains espèrent une véritable révolution et pour tout dire la fin de leurs ennuis, est déjà particulièrement perceptible en Europe.

Le maillage industriel au niveau international est de plus en plus important. Seuls les observateurs attentifs peuvent désormais prétendre s'y retrouver, et les consommateurs européens n'attachent plus d'importance, par exemple, à la nationalité des marques, bien souvent — au moins en participation — propriété de firmes étrangères.

Alors, le keiretsu, on vous en reparle bientôt !

Sélection sur tous les fronts

Patrick Pierra
Collaboration spéciale

DE L'INFINIMENT grand à l'infiniment petit. Telle pourrait être la devise d'un géant de l'édition dont la force tient surtout au contact personnel qu'il entretient patiemment avec chacun de ses clients. Géant, Reader's Digest est sans conteste. Avec un chiffre d'affaires mondial dépassant 2 milliards \$, il publie 41 éditions en 17 langues et dans 19 pays. L'édition québécoise de ce mensuel en petit format, Sélection, est tirée à 350 000 exemplaires, ce qui en fait le premier magazine au Québec.

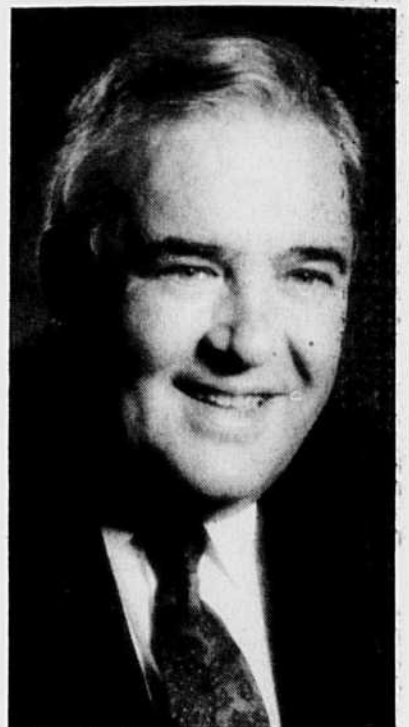
Mais le recueil d'articles et de condensés à la présentation quasi-immuable n'est plus que la pointe de l'iceberg. Après un long processus de diversification, la majeure partie du chiffre d'affaires de Reader's Digest provient aujourd'hui de la vente de livres condensés et de collections d'ouvrages, de disques, de cassettes et de vidéo-cassettes. Du Guide de la route aux disques de Roger Whittaker et Nana Mouskouri, Reader's Digest est une formidable machine à produire et distribuer par la poste des produits culturels de masse. Une machine qui emploie, rien qu'à Montréal, pas moins de 450 personnes.

Pourtant, le géant est discret. Il n'utilise les médias de masse qu'exceptionnellement. Il préfère travailler méthodiquement, individuellement, ceux qui, à un moment ou à un autre, sont entrés dans l'univers de Reader's Digest. Il a suffi pour cela d'une simple commande, d'un abonnement, d'une participation à un concours. Un nom, une adresse : il n'en faut guère plus aux ordinateurs du Reader's Digest pour mettre en fiche un individu qu'ils considèrent avant tout comme un client potentiel. Qui a bu boira...

Avec cette expertise inégalée (sinon par les stratégies d'American Express), Bernard Poirier, vice-président, ventes et marketing, de Reader's Digest Canada était bien placé pour mettre du baume au coeur des membres de l'Association canadienne du marketing direct, il y a quelques jours, lors d'un dîner-conférence dans un hôtel de Montréal.

« Nous ne sommes pas totalement à l'épreuve de la récession, a dit Bernard Poirier, mais nous y sommes très résistants. » Sage, Sélection ne tire que 20 % de ses revenus de la publicité. « Notre raison d'être, ce sont les lecteurs. Après, seulement, les annonceurs y trouvent leur compte. » Qui plus est, Sélection ne dépend pas des ventes en kiosques, toujours fluctuantes. Ses lecteurs sont presque tous abonnés, depuis plusieurs années, et ne risquent donc pas d'oublier d'acheter leur magazine.

Bernard Poirier, dont le physique imposant correspond bien à son géant d'employeur, ne se contente pas de cette résistance aux difficultés. Il applique, comme tout le monde, une stratégie anti-récession, qu'il a brièvement résumée. Ainsi, les envois postaux de Reader's Digest ont changé de ton ces derniers mois. « On ne peut plus



Bernard Poirier

se contenter de décrire les produits. Il faut au contraire utiliser des mots qui décrivent les bénéfices qu'on peut tirer de ces produits. La vente par marketing direct se fait habituellement en l'absence du produit, d'où l'importance de bien en dégager les bénéfices. On doit susciter davantage le désir d'obtenir ces bénéfices que le désir d'obtenir le produit lui-même.

Pour contrer la morosité des consommateurs, Reader's Digest multiplie les concours et les sweepstakes, avec des primes plus nombreuses et plus élevées. Les bons de commande s'efforcent de faire agir les consommateurs. « On peut facilement décrire une voiture en montrant sa photo. Mais on peut bien davantage en démontrer l'attrait en ajoutant dans l'enveloppe une clef de cette voiture. » Certains d'entre vous ont peut-être même trouvé, dans leur courrier récent, un volant de voiture miniaturisé, envoyé par Reader's Digest. « De cette façon, les clients potentiels sont appelés à participer activement à nos envois. Par leur simple geste, ils sont encouragés à lire plus attentivement notre message de vente. »

Ces techniques, ces trucs, ces artifices, ne seraient rien cependant sans la qualité du service assurée aux clients. Ainsi, depuis trois ans, et à l'encontre d'une tendance à la simplification de la papeterie, Reader's Digest envoie des accusés de réception pour chaque commande, pour chaque paiement reçu, pour chaque changement d'adresse ou renouvellement d'abonnement. À chaque fois, c'est une nouvelle lettre, un nouveau contact, un nouveau pas pour solidifier une relation avec un client. C'est aussi le moyen idéal de tenir à jour le fichier qui constitue en fait la première richesse de Reader's Digest.

Vague torontoise à Montréal ?

La récente fusion de deux des plus grandes agences torontoises, Baker Lovick et McKim, pourrait avoir des conséquences à Montréal. Chacune des deux agences possède en effet une participation dans une agence montréalaise : PNMD/Publitel pour Baker Lovick et Auger Babeux McKim pour McKim. Les deux agences montréalaises croyaient sans doute avoir fini de se « consolider » : PNMD avait fusionné avec Publitel l'automne dernier et Auger Babeux avait uni son destin à McKim à la fin de 1990. Mais aujourd'hui, à cause d'un autre rapprochement à Toronto, les deux agences montréalaises se voient contraintes, à leur tour, de discuter.

LES MÉDICAMENTS, FAUT PAS EN ABUSER!

Santé et Services sociaux Québec

Que feront vos enfants cet été?

Une fois de plus, le Trinity College School situé à quelques 100 km à l'est de Toronto offre l'opportunité d'apprendre l'anglais en utilisant les facilités de l'une des meilleures résidences scolaires au Canada. Vos enfants peuvent bénéficier d'un programme d'immersion complet visant l'étude de la langue anglaise par le biais d'activités sportives, voyages organisés, arts et études en classe.

Quelques points:

- Pour garçons et filles de 10 à 14 ans;
- Du 5 juillet au 25 juillet, 1992 (3 semaines);
- Nombre d'inscriptions limité à 40, pour permettre la formation de petits groupes dans toutes les activités;
- Visites des Chutes Niagara, Galerie d'Art de l'Ontario, Ontario Science Centre, Région des Lacs Kawartha, Ontario Place etc...
- Coût: 1700 \$ incluant pension et hébergement à l'école, et la T.P.S.

Pour obtenir la brochure descriptive et illustrée, communiquez avec:

Trinity College School
a/s M. Hugh S. Stevenson
Port Hope, Ontario
L1A 3W2
ou téléphonez à: (416) 885-4565

BLITZ - REER
Dépôts garantis

BONIS
jusqu'à
1/2%
Nouvelles cotisations et transferts

Rendements supérieurs

TIREZ AVANTAGE DU PRÊT - REER

Vous désirez cotiser à votre REER mais ne disposez pas de la somme nécessaire actuellement? Notre PRÊT-REER vous permet de demeurer fidèle à votre programme d'épargne-retraite.

TRUST PRÊT ET REVENU
MONTRÉAL (514) 288-1221
Place Versailles (514) 493-1221

CMHC SCHL
Question habitation comptez sur nous

CALGARY
Avis aux investisseurs
Propriété immobilière à vendre

AVANTAGES D'INVESTISSEMENT

- Assurance-prêt LNH couvrant jusqu'à 85 P. 100 de la valeur (offerate aux acheteurs admissablé)
- Aucune Réglementation des loyers

VILLAGES OF WESTBROOK PARK
100, Hemlock Crescent
CALGARY (ALBERTA)

N° de référence.: 6440/C16-2

- Immeubles d'appartements de 3 étages, sans ascenseur
- 455 logements - 228 une chambre 226 deux chambres 1 trois chambres
- Adjacent à un terrain de golf municipal, à moins de trois milles du centre-ville de Calgary
- 446 places de stationnement à 15 \$ par mois
- Vastes terrains gazonnés adjacents à tous les immeubles
- Superficie totale du terrain : 23,17 acres
- Bureau de location sur place
- Total du revenu locatif mensuel possible : 202 635 \$

Prix de vente minimum acceptable: 14 213 000 \$

Pour plus d'information, tel que les conditions générales d'admissibilité ainsi que notre prospectus, téléphonez ou écrivez sans tarder à l'adresse à:

Société canadienne d'hypothèques et de logement
Pièce 300
410-est 22^e Rue
Saskatoon (Saskatchewan)
S7K 5T6

Tél: Mme. B. Jamieson, (306) 975-4008

Date limite: Les offres doivent nous parvenir au plus tard le 4 mars 1992 à 14 h, heure de Saskatoon.

Canada

ECONOMIE

chronique / REER

Pensons au conjoint, au fisc et aux créanciers

Gérard Bérubé

Collaboration spéciale

LE RÉGIME enregistré d'épargne-retraite (REER) propose, dans sa version 1991, une plus grande souplesse. Il est devenu un véritable outil de planification financière, sous la bénédiction du fisc, un outil qui sait s'adapter à la situation de chacun.

En cette douloureuse période de mises à pied massives, le REER peut offrir une certaine consolation à celui ou celle qui, en perdant son emploi, bénéficie d'une allocation de départ. Pleinement imposable autrement, cette allocation peut être soustraite de l'appât du fisc si elle est transférée immédiatement à un REER.

Au moment où elle est versée, l'allocation est automatiquement amputée d'un taux variant en fonction du montant reçu :

- moins de 5000 \$: 21 %;
- entre 5000 \$ mais moins de 15 000 \$: 30 %;
- plus de 15 000 \$: 35 %.

Pour contourner cette retenue à la source, il est recommandé au bénéficiaire qu'il demande à son employeur de verser son allocation de départ directement dans son REER. Ce transfert se fait en franchise d'impôt et ne modifie en rien le plafond de contribution annuel du bénéficiaire.

On peut ainsi transférer un montant équivalent à 2000 \$ par année de service. Viennent s'y ajouter 1500 \$ par année de service avant 1989, années au cours desquelles l'employé qui quitte n'a pas contribué au fonds de pension de l'employeur. Chaque fraction d'année de service est considérée comme étant une année entière. Un petit conseil : Une personne perdant son emploi le 31 décembre pourrait demander à son employeur qu'il fixe la date de cessation au 1er janvier. Une petite seconde de plus se traduira par un montant additionnel de 2000 \$ pouvant ainsi échapper au fisc.

Le montant admis au transfert doit cependant répondre à la définition officielle d'une allocation de départ. Entrent dans cette définition :

- les sommes reçues à l'égard d'une perte d'une charge ou d'un emploi;
- les sommes reçues en reconnaissance de longs états de services;

■ les congés de maladies non payés.

Le transfert à un REER est conseillé à tous, même à la personne qui prévoit utiliser, en tout ou en partie, son allocation de départ. Cette personne aurait également intérêt à retirer graduellement de son REER les sommes requises, par tranches de 4999 \$ par exemple, trois retraits de cet ordre étant imposés à un taux de 21 %, comparativement à un taux de 35 % pour un retrait global de 15 001 \$.

Gare aux créanciers !

Si le contexte économique actuel est dominé par les pertes d'emploi, il est également propice à une augmentation en flèche du nombre des faillites. Et, les sommes accumulées à l'intérieur d'un REER n'échappent pas au processus de recouvrement enclenché alors par les créanciers.

Pour s'y soustraire, le REER doit être insaisissable, une option maintenant offerte par la plupart des institutions financières. Et, pour qu'il soit à l'abri des créanciers, le REER doit répondre à une série de critères, notamment en ce qui a trait à la désignation du bénéficiaire en cas de décès et à l'utilisation des fonds à la retraite. « L'insaisissabilité pourra s'appliquer si le conjoint, un ascendant ou un descendant du titulaire, est désigné comme bénéficiaire. Tout autre bénéficiaire devra être désigné de façon irrévocable », a expliqué Louis Rabeau, notaire et conseiller juridique à la Fiducie Desjardins.

De plus, le titulaire devra adhérer à un contrat de rente viagère ou à terme fixe, qui sera accolé à son numéro d'enregistrement. « La condition première tourne autour de la désignation du bénéficiaire, a renchérit M. Rabeau. Si cette désignation venait à être modifiée en cours de route, à la suite d'un divorce ou d'un décès par exemple, le titulaire devrait revoir les particularités de son régime afin de s'assurer qu'il répond toujours aux conditions sous-jacentes à l'insaisissabilité. »

Le REER du conjoint

Si le REER, version 1991, comporte son lot de modifications positives — hausse des plafonds de contributions, cumul des cotisations permises mais non utilisées et introduction du facteur d'équivalence — il y en a une, la nouvelle définition du revenu gagné, qui est susceptible de

restreindre les contributions permises.

Dorénavant, seuls les revenus de salaire, d'entreprises ou de location entrent dans la définition. S'ajoutent les pensions alimentaires reçues mais les paiements déductibles au titre des pensions alimentaires viennent abaisser le revenu gagné. Sont désormais exclus de la définition : les revenus de pension, les allocations de retraite et les revenus provenant d'un REER.

Le contribuable ne recevant qu'un revenu de retraite (autre que les rentes du Québec et le fonds de pension du Canada) ne pourra donc plus déduire les contributions faites à son REER. Le gouvernement lui accorde toutefois une mesure transitoire, en place jusqu'en 1994 inclusivement, lui permettant de transférer un maximum de 6000 \$ par année au REER de son conjoint et bénéficiaire ainsi d'une déduction équivalente.

Le REER au nom du conjoint trouve une autre justification en ce qu'il permet de fractionner le revenu à la retraite. La personne qui contribue au REER de son conjoint doit le faire à l'intérieur de ses propres limites annuelles. Le cotisant ne peut espérer aucune déduction additionnelle. Ces contributions n'ont cependant aucune incidence sur les plafonds du conjoint.

L'avantage de contribuer ainsi au REER du conjoint réside dans le fractionnement du revenu à la retraite. « À la retraite, deux revenus de 20 000 \$ seront moins imposés qu'un revenu de 40 000 \$, a résumé Daniel Lachapelle, fiscaliste chez Raymond, Chabot, Martin, Paré. La firme Samson Bélair Deloitte & Touche, dans le livre *Comment réduire vos impôts*, a calculé que « si le taux marginal d'impôt du conjoint est de 25 % au moment de la retraite tandis que celui du cotisant est de 45 %, ce couple disposera de 20 cents de plus sur chaque dollar de revenu de retraite provenant du REER du conjoint. En pourcentage, le revenu de retraite disponible après impôts de ce couple augmenterait de 36 % ».

Il faut noter que les contributions faites au nom du conjoint appartiennent à ce conjoint. « De toutes façons, avec la nouvelle loi sur le partage du patrimoine familial, cette contrainte n'a plus véritablement de poids », a souligné Michel Matifat, directeur principal, services conseils aux particuliers chez Poissant Thibault — Peat Marwick Thorne. Les retraits avant terme sont également soumis à des règles très strictes. Les retraits faits par le conjoint du REER, dans lequel l'autre conjoint a

contribué, sont imposables entre les mains du premier, sauf si le contribuable a cotisé durant l'année ou au cours des deux années précédentes.

Dans ce cas, le montant du retrait, jusqu'à concurrence des cotisations effectuées, devra être inclus dans le revenu du contribuable.

8000 \$ de trop ?

Si toutes contributions en excédent des plafonds annuels permis se voient lourdement imposées par le fisc, le gouvernement est toutefois prêt à fermer les yeux sur un petit 8000 \$ de trop. Il s'agit cependant d'un maximum, à vie, qui ne donne droit à aucune déduction.

Cet excédent de 8000 \$ prend, en définitive, la forme d'un coussin, d'un tampon. Comme le plafond annuel des contributions de chacun n'est officiellement connu ou confirmé par Revenu Canada qu'en fin d'année, le contribuable désireux de contribuer tôt dans l'année doit procéder de façon approximative. Il dispose alors d'une marge d'erreurs de 8000 \$.

Cet excédent, à vie, de 8000 \$, ne donne droit à aucune déduction additionnelle mais il sera pleinement imposé au moment de son retrait du REER. Ce faisant, la stratégie consistant à injecter un excédent dans son REER ne devient rentable que s'il est éventuellement utilisé comme déduction, durant une année où le contribuable ne dispose pas des fonds nécessaires pour cotiser au maximum par exemple.

Par contre, le rendement obtenu sur cette somme s'accumule à l'abri de l'impôt tant et aussi longtemps qu'elle demeure à l'intérieur du réer. Michel Matifat a calculé qu'une contribution excédentaire devenait payante après 18 ans, en supposant un rendement annuel de 8 % et un taux marginal d'impôt de 50 % à la retraite. Le point mort tombe sous les neuf ans avec un taux marginal de 27 %.

EN BREF...

Dalmys ferme 26 magasins

(PC) — La société Dalmys a confirmé hier la fermeture prochaine de sa division de vêtements pour enfants, Dalmys Kids, c'est-à-dire 26 boutiques au pays, représentant environ 6 % du volume total des ventes de la chaîne. Son vice-président aux Finances, M. Fred Hutchinson, prévoit que cette mesure se traduira par une amélioration nette de 1,5 million \$ des résultats annuels d'exploitation de Dalmys. Il y a deux mois, la firme, fondée il y a 53 ans, avait déjà annoncé la fermeture de onze magasins Cactus, une chaîne de vêtements pour femmes aux États-Unis, et son retrait du marché américain. En tout, à la fin de l'an dernier, Dalmys contrôlait un total de 243 magasins en Amérique du Nord. Mais depuis décembre, le banquier de la compagnie, devant la détérioration de sa situation financière, menaçait de faire valoir son droit de saisie, ce qui ne lui laissait qu'une étroite marge de manoeuvre. La compagnie, inscrite en Bourse, a perdu 7,6 millions \$ sur des ventes de 54 millions \$ au cours des premiers six mois de l'exercice fiscal de 1991 qui s'est terminé le 24 août, en dépit du fait qu'elle a offert de substantiels rabais et s'est efforcée de réduire ses coûts en fermant des magasins et en réduisant son inventaire.

Record à la Bourse de Montréal

(PC) — Durant le mois de janvier, la valeur des actions négociées à la Bourse de Montréal a atteint son plus haut niveau depuis avril 1987. Cette valeur a été de 2,29 milliards \$. C'était 33,81 % de plus qu'au cours du mois précédent. L'indice canadien du marché a aussi gagné 24,04 points ou 1,29 % depuis le début de l'année. L'indice XXM a terminé janvier à 1884,47. Du point de vue des valeurs négociées, les titres bancaires ont été les plus actifs en janvier.

SNC-LAVALIN au Chili

(PC) — SNC-LAVALIN Chili S.A. et Fenco Engineers Inc., de Willowdale, Ontario, deux filiales de SNC-Lavalin Inc., ont conclu un contrat de 23 millions \$ US avec la Compañía Minera Disputada de Las Condes S.A., de Santiago du Chili, pour la construction et la gestion d'une usine d'acide sulfurique. Cette usine, dont les travaux de construction devraient débuter en 1994, permettra d'accroître de 40 000 tonnes par jour la production de l'usine de cuivre de Chagras, au Chili.

Bénéfices en hausse pour Molson

TORONTO (AFP) — Molson, le plus important brasseur du Canada (52 % du marché), a annoncé qu'elle avait enregistré une hausse de 5 % de son bénéfice net pour les neuf derniers mois de 1991, à 110,4 millions \$, soit 1,97 \$ par action, contre 105,5 millions \$ (1,99 \$ par action) pour la période correspondante de 1990. Le chiffre d'affaires du groupe a augmenté de 14 %, s'établissant à 2,25 milliard \$ pour la période de neuf mois terminée le 31 décembre, contre 1,98 milliard \$ lors de l'exercice précédent, indique un communiqué de Molson. Ces bons résultats, enregistrés alors que la récession persiste, sont principalement attribuables aux activités des Brasseries Molson au Canada et aux États-Unis, ainsi qu'à une hausse de 39 % du bénéfice d'exploitation de Diversey Corporation pour les neuf derniers mois de 1991.

Bombardier, Queen's Park et UTDC signent

d'après la Presse canadienne

LES REPRÉSENTANTS de Bombardier inc., du gouvernement de l'Ontario et de UTDC inc., de Kingston, ont signé hier les ententes qui complètent l'acquisition par Bombardier des actifs canadiens de UTDC reliés au matériel de transport, a annoncé le président du groupe matériel de transport de Bombardier, M. Jean-Yves Leblanc.

La signature du protocole d'entente vient officialiser l'entente de principe qui avait été conclue entre les deux parties le 10 décembre 1991.

Aux termes de l'entente, Bombardier acquiert UTDC pour une somme d'environ 33 millions \$ par la

prise en charge d'un passif d'environ 20 millions \$ et le versement de 13 millions \$.

UTDC, qui exploite des installations de fabrication de matériel de transport ferroviaire à Thunder Bay et à Kingston, en Ontario, deviendra une division du Groupe matériel de transport de Bombardier.

Ses activités s'ajoutent à celles que Bombardier exerce déjà dans ce domaine, par l'entremise de la Division du transport en commun en Amérique du Nord et des composantes manufacturières de Bombardier EuroRail : BN en Belgique, ANF-Industrie, en France, Bombardier ProRail, au Royaume-Uni et Bombardier-Wien, en Autriche.

◆ Canadien

ville, pour répandre cette bonne parole dans les cercles gouvernementaux.

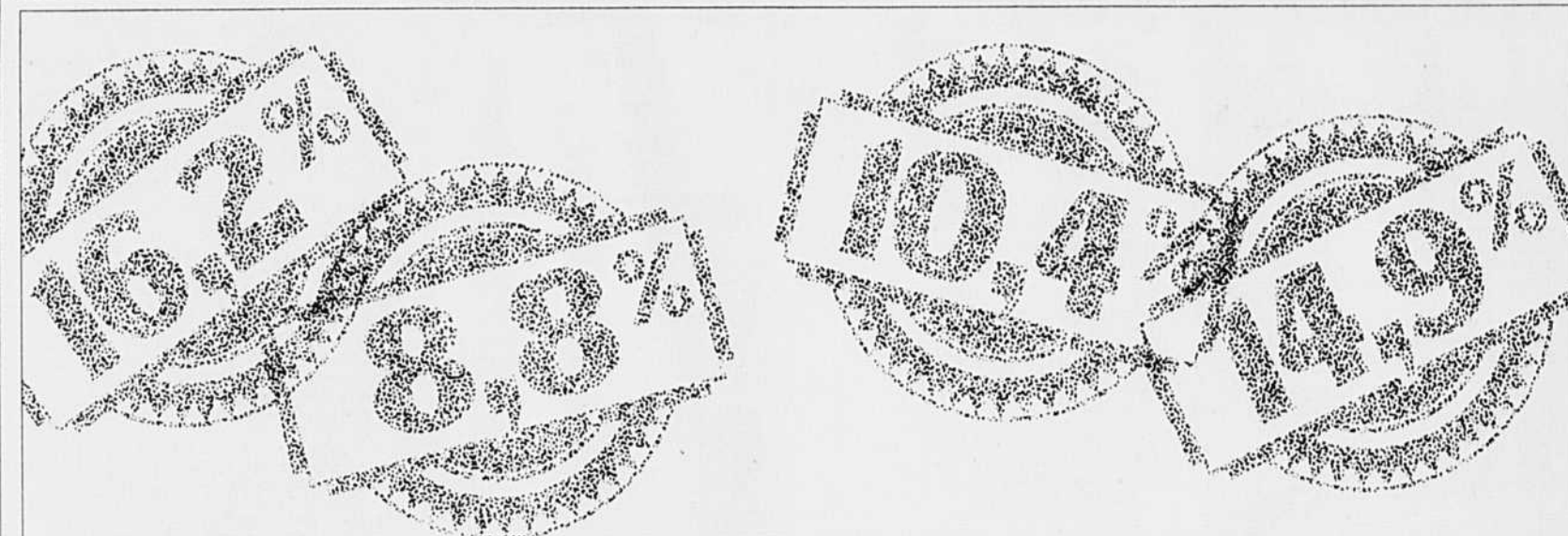
En outre, son horaire d'été 1992, annoncé cette semaine pour entrée en vigueur début avril, prévoit une hausse de 10 % de la capacité passager. Une stratégie considérée comme extraordinairement agressive, voire prédatrice, dans un marché où il y a déjà, de l'avis de la plupart des analystes, 20 % à 25 % de sièges en trop. Comme en témoignent les fréquentes ventes à rabais offertes ces derniers temps par les deux transporteurs pour tenter de remplir des avions à moitié vides...

Cette offensive tous azimuts est évidemment fort mal accueillie chez Canadien, où on laisse entendre qu'Air Canada ne joue pas franc-jeu. Rhys Eytton multipliait les entrevues aux médias cette semaine pour dénoncer la « solution toute cana-

dienne » de M. Taylor comme une formule creuse, dont la seule signification discernable serait vraisemblablement une réduction globale de la flotte aérienne canadienne et des bouleversements dans l'emploi du secteur.

Quant à l'éventualité d'une entente entre Canadien et American, « je n'ai pas besoin de leçon de patriotisme », déclarait M. Eytton, affirmant que M. Taylor avait fait « une grossière erreur d'interprétation » en parlant d'une prise de contrôle américaine de Canadien. Erreur qu'il attribuait à « de la paranoïa ».

Interrogé à propos de l'éventualité qu'une fusion Air Canada-Canadien prive American Airlines de l'occasion de prendre une participation dans Canadien, Robert Crandall s'est contenté de répondre : « Je ne suis pas le moins du monde inquiet, parce que nous n'avons pas décidé si une proposition d'affaire présente pour nous le moindre intérêt. »



Si vous voulez des chiffres convaincants, c'est ce REÉR qu'il vous faut.

Il s'agit des chiffres de rendement sur un an, trois ans, cinq ans et dix ans d'un placement dans le Fonds de revenu Industriel, géré par la Corporation Financière Mackenzie.

Ça vous impressionne ? Si vous recherchez des chiffres tout aussi convaincants pour votre REÉR 1992, en voici deux autres : la Corporation Financière Mackenzie s'occupe de la gestion d'environ 6,5 milliards de dollars au nom de plus de 650 000 Canadiens.

En choisissant Mackenzie et le Fonds de revenu Industriel pour votre portefeuille de REÉR, vous mettez tous ces chiffres de votre côté.

C'est justement maintenant, alors que les taux d'intérêt poursuivent leur baisse — et que les placements garantis offrent des rendements très décevants — qu'il vous faut un fonds avec des placements de qualité, offrant un rendement régulier.

Pour découvrir pourquoi le Fonds de revenu Industriel est, à notre avis, un excellent choix pour votre portefeuille de REÉR, renvoyez le coupon ci-dessous ou adressez-vous directement à un négociant indépendant en fonds de placement ou à un courtier.

Mais n'oubliez pas que la date limite des cotisations 1991 pour votre REÉR est le 29 février. N'attendez plus.

RÉMI BUJOLD
PRÉSIDENTALAIN LEMIEUX
VICE-PRÉSIDENT

CONSILIUM

CONSULTANTS EN AFFAIRES GOUVERNEMENTALES ET INTERNATIONALES

M. Rémi Bujold et M. Alain Lemieux sont heureux d'annoncer l'ouverture de leur bureau de consultants en affaires gouvernementales et internationales.

Consilium oriente et conseille ses clients dans leurs relations avec les gouvernements fédéral et provincial, mais aussi avec les différentes municipalités.

Les bureaux de Consilium sont situés au :
1150, rue Claire-Fontaine,
bureau 508, Québec, (Québec)
G1R 5G4
Tél. : (418) 522-4646, Fax. : (418) 522-2013

Mackenzie
Le Groupe de fonds Industriel

Les offres sont faites par prospectus, dans lesquels se trouvent tous les détails sur les frais et honoraires, les prospectus sont disponibles auprès des négociants indépendants ou des courtiers. Veuillez les lire attentivement avant de prendre votre décision et les garder en référence. Les placements dans les fonds communs ne sont ni assurés, ni garantis, et leur valeur unitaire fluctue. Le rendement passé ne donne pas forcément une indication du rendement futur. Rendement au 31 décembre 1991 : 1 an, 16,2 %; 3 ans, 8,8 %; cinq ans, 10,4 %; 10 ans, 14,9 %; 15 ans, 10,8 %; depuis les débuts 10,6 %. Les taux de rendement indiqués correspondent au rendement annuel composé historique, compte tenu de la variation de la valeur unitaire et du réinvestissement de tout le revenu et de toutes les distributions de gains en capital, mais sans tenir compte des frais de vente ou des autres frais à payer par les porteurs de parts et qui viendraient réduire ces rendements.

Nous regardons des deux côtés. Pour la gestion de votre REÉR.



Veuillez me faire parvenir de plus amples renseignements — avec chiffres à l'appui — sur un REÉR du Fonds de revenu Industriel.

NOM _____
ADRESSE _____
VILLE _____
PROVINCE _____ CODE POSTAL _____
TÉLÉPHONE _____
domicile affaires

RETOURNER A Corporation Financière Mackenzie
1150, boul René-Lévesque o. bureau 1702
Montréal (Québec) H3B 4T4
LD-6-02-92

Avis de la Commission des transports du Québec



Commission des transports du Québec
La Commission a regroupé, sous différents rubriques, ses avis qu'elle doit donner conformément à la Loi sur le camionnage (L.Q. 1987, c. 97), la Loi sur les transports (L.R.Q. c. T-12) et la Loi sur le transport par taxi (L.R.Q. c. T-11) et aux règlements qui en découlent.

Les rubriques sont classées, lorsqu'il y a des avis à donner, comme suit: autobus, location, maritime, taxi, camionnage en vrac, "camionnage local, infra et extra-provincial" et avis divers et information générale.

Toute opposition ou intervention qui peut être faite selon les règles doit être dans le délai indiqué dans la rubrique et signifié au requérant.

Le texte complet d'une demande ou d'un avis peut être consulté à la Commission durant les heures régulières d'ouverture des bureaux.

AUTOBUS

Délai d'opposition ou d'intervention: 10 jours du présent avis

AUTOBUS JONA INC.
16899, Boul. Mylius
Kirkland, Qc H9H 3L4
DEMANDE DE PERMIS SPÉCIAL
Transport par abonnement
Service: De Montréal, du stationnement de la ville de Montréal numéro 226, situé au carrefour des rues Millen et Henri-Bourassa (coin Sud-Est) à Laval (Saint-Dorothée, Auteuil, Sainte-Rose), Saint-Eustache, Blainville, Mirabel (Saint-Augustin, Saint-Benoît, Saint-Janvier), Sainte-Anne-des-Plaines, Saint-Raphaël-de-L'Île-Bizard, Oka et Saint-Joseph-du-Lac.

AUTOBUS ROWLEY INC.
1827, boul. de la Colline
St-Émile (Québec)
GOA 3N0
Proc.: Gagné, Letarte, Siros, Beaudet & Ass.
DEMANDE DE PERMIS SPÉCIAL
TRANSPORT NOLISÉ

AUTOBUS ROWLEY INC.
1827, boul. de la Colline
St-Émile (Québec)
GOA 3N0
Proc.: Gagné, Letarte, Siros, Beaudet & Ass.
DEMANDE DE PERMIS SPÉCIAL
TRANSPORT NOLISÉ

HÔPITAL LOUIS-H. LAFONTAINE
7401, rue Hochelaga
Montréal, Qc H1N 3M5
DEMANDE DE PERMIS SPÉCIAL
Transport par abonnement
Service: De l'hôpital Louis-H. Lafontaine et du stationnement du métro Radisson (1100 pieds des limites du terrain de l'hôpital) situé à Montréal à différents pavillons situés sur le territoire dudit hôpital.

AUTOBUS ROWLEY INC.
1827, boul. de la Colline
St-Émile (Québec)
GOA 3N0
Proc.: Gagné, Letarte, Siros, Beaudet & Ass.
DEMANDE DE PERMIS SPÉCIAL
TRANSPORT NOLISÉ

AUTOBUS FLEUR DE LYS (1989) INC.
235, boul. du Pont
St-Nicolas (Québec)
GOS 2Z9
DEMANDE DE PERMIS SPÉCIAL
TRANSPORT TOURISTIQUE
Autorisation: St-Nicolas, Bernières à Silly, Ste-Foy, Québec, Ste-Anne-de-Beaupré en ajoutant les municipalités de St-François, Ste-Pétronille, Ste-Famille, St-Jean, St-Laurent et St-Pierre.

Bernières
Catégories d'autobus: 1, 2, 3, 4, 5 et 6
Conditions et restrictions: Ce permis sera exploité en conjonction avec le permis 5-Q-000,921-001A
Durée: 5 ans
DEMANDE DE PERMIS SPÉCIAL
TRANSPORT TOURISTIQUE
Autorisation: St-Étienne-de-Beaumont, Lévis, St-Romuald à Silly, Ste-Foy, Québec, Ste-Anne-de-Beaupré en ajoutant les municipalités de St-François, Ste-Pétronille, Ste-Famille, St-Jean, St-Laurent et St-Pierre.

LOCATION

Délai d'opposition ou d'intervention: 10 jours du présent avis

NOLICAM LOCATION DE CAMIONS INC.
1910, rue St-Paul
Chicoutimi (Québec)
G7H 5E9
Proc.: Gagné, Letarte & Ass.
DEMANDE DE MAINTIEN DE PERMIS
8-Q-600974 suite à une acquisition d'intérêts.

TAXI

Délai d'opposition ou d'intervention: 10 jours du présent avis

MULLIN, THOMAS
2090 A, Lapierre
LaSalle, Qc H8N 1B2
Et demanderesse-cédante:
151548 Canada Inc.
Pontiac Taxi Enr.
6401, boul. Monk
Montréal, Qc H4E 3H8
TRANSFERT DE PERMIS
6-M-215326-002A
Dans le territoire de:
Montréal (A-11)

CHALIFOUX, ROMA
895, Rodier, app. 104
Saint-Jean Sur Richelieu, Qc J3A 1T3
Et demanderesse-cédante:
Courtois, Colette
COLETTE COURTOIS ENR.
123, Maxime
Saint-Luc, Qc J2W 1N8
TRANSFERT DE PERMIS
2-M-213515-001A
Dans le territoire de:
Saint-Jean (A-41)

SIDHU, BARJIT KAUR
7739, Denise
LaSalle, Qc H8N 2A5
Et demanderesse-cédante:
Sidhu, Gurmit
7739, Denise
LaSalle, Qc H8N 2A5
TRANSFERT DE PERMIS
7-M-211779-002A
Dans le territoire de:
Montréal (A-11)

PIED, KARINE
1249, Normandie
Saint-Hubert, Qc J4T 1H9
Et demanderesse-cédante:
Navabi, Amir
1249, Normandie
Saint-Hubert, Qc J4T 1H9
TRANSFERT DE PERMIS
4-M-213786-001A
Dans le territoire de:
Montréal (A-11)

DAVID, ANDRÉ
1829, Laurier Est
Montréal, Qc H2H 1B3
Et demanderesse-cédante:
Michel Trotter Taxi Inc.
1829, Laurier Est
Montréal, Qc H2H 1B3
Proc.: Coursol & Chayer
TRANSFERT DE PERMIS
0-M-212444-002A
Dans le territoire de:
Montréal (A-11)

AJAM, OMAR
11795, Grenet
Montréal, Qc H4J 2H9
Et demanderesse-cédante:
Proulx, Michel
6585, 28e Avenue, app. 203
Montréal, Qc H1T 3J1
TRANSFERT DE PERMIS
6-M-208925-002A
Dans le territoire de:
Montréal (A-11)

DUSSAULT, STÉPHANE
168, rue Toupin
Vanier (Québec)
G1M 2V7
ET DEMANDEUR-CÉDANT:
Quellet, Alain
2363, rue Mautilis
Québec (Québec)
G1J 4K4
Proc.: Gingras Vaillancourt, Simard Jolicoeur
DEMANDE DE TRANSFERT
5-Q-204608-001A
Dans le territoire de l'agglomération de Québec (A-36)

MORENCY, PAUL
972, de la Colline, app. 304
Ste-Foy (Québec)
G1W 4X8
ET DEMANDEUR-CÉDANT:
Lachance, Patrick
2085, rue Bardy, app. 1
Québec (Québec)
G1J 4S3
Proc.: Gingras, Vaillancourt Simard Jolicoeur
DEMANDE DE TRANSFERT
4-Q-204722-001A
Dans le territoire de l'agglomération de Québec (A-36)

NEPTON, STÉPHAN
3738, chemin Des Trembles
Lac-Mégantic (Québec)
G7X 7V6
ET DEMANDEUR-CÉDANT:
Nepton, Alain
3789, rue Panet
Jonquières (Québec)
G7X 3V9
DEMANDE DE TRANSFERT
2-Q-204237-001A
Dans le territoire de l'agglomération de l'Ouest du Saguenay (A-51)

PELLETIER, JACQUES
177, Des Glaciers
Lévis (Québec)
G6V 4K5
ET DEMANDEUR-CÉDANT:
Cimon, Florent
2545, Gregg
Sainte-Foy (Québec)
G1W 1J6
DEMANDE DE TRANSFERT
4-Q-203567-003A
Dans le territoire de la région 236501-RG (ST-HENRI-1) formée des municipalités suivantes:
Pintendre (21340-SD)
Saint-Henri (21140-SD)

LESSARD, LOUIS
12055, 2ème Avenue Est
Saint-Georges (Québec)
G5Y 1X5
ET DEMANDEUR-CÉDANT:
Veilleux, Hector
1915, 1ère Avenue Ouest
Saint-Georges (Québec)
G5Y 3N7
Proc.: Me Michel Poisson, notaire
DEMANDE DE TRANSFERT
8-Q-201153-001C
Dans le territoire de la région Saint-Georges (RG 234010) incluant les municipalités:
Saint-Georges-Est (23340-P)
Saint-Georges (23325-V)
et Aubert-Gallion (23320-SD)

MONETTE, JACQUES
330, Principale
Grenville, Qc JOV 1J0
DEMANDE DE PERMIS
Dans la région de Grenville formée des municipalités de Grenville, Catumet et de Grenville.

GIROUARD, ROGER
1240, Richelieu
Beloeil, Qc J3G 4R3
DEMANDE DE PERMIS
Demande un permis de limousine de grand luxe pour tout le territoire du Québec.

5500, boulevard des Galeries
Québec (Québec) G2K 2E1
Et intimée:
JOSEPH GAGNON
23, St-Henri
Princeville
(Québec) G0P 1E0
RÉVOCATION DU PERMIS DE TAXI
4-Q-201728-001A POUR IMMATRICULATION NON-CONFORME.

COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUÉBEC
5500, boulevard des Galeries
Québec (Québec) G2K 2E1
Et intimée:
FRANÇOIS DURAND
161, Rang du Petit-St-Esprit
Saint-Léonard d'Aston
(Québec) J0C 1M0
RÉVOCATION DU PERMIS DE TAXI
6-Q-205503-001A POUR NON-IMMATRICULATION.

COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUÉBEC
5500, boulevard des Galeries
Québec (Québec) G2K 2E1
Et intimée:
PAUL-EMILE LECHASSEUR
269, Rang 2
Sainte-Luce
(Québec) G0K 1P0
RÉVOCATION DU PERMIS DE TAXI
2-Q-205499-001A POUR NON-IMMATRICULATION.

COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUÉBEC
5500, boulevard des Galeries
Québec (Québec) G2K 2E1
Et intimée:
GUY GÉNÉREUX
270, 11e Avenue
Senneterre
(Québec) J0Y 2M0
RÉVOCATION DU PERMIS DE TAXI
2-Q-205184-001A LA DEMANDE DE LA PARTIE INTIMÉE.

COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUÉBEC
5500, boulevard des Galeries
Québec (Québec) G2K 2E1
Et intimée:
SUCCESION ROBERT GAGNÉ
a/s Mme Nicole Lessard, E.T.
157, de la Gorgandière
St-Joseph-de-Beauce
(Québec) G0S 2V0
RÉVOCATION DU PERMIS DE TAXI
4-Q-203815-001A POUR IMMATRICULATION NON-CONFORME.

COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUÉBEC
5500, boulevard des Galeries
Québec (Québec) G2K 2E1
Et intimée:
DROUIN, ANDRÉ
100, Principale
Courcelles, Qc G0M 1C0
Et demanderesse-cédante:
PATRY, RÉGIS
125, Principale, R.R. 2
Courcelles, Qc G0M 1C0
TRANSFERT DE PERMIS
9-M-501615-002A
Territoire: région 05
Matières autorisées: toutes.

CÔTE, SIMONE
604, Principale
La Présentation, Qc J0H 1B0
G1S 1Z4
ET DEMANDEUR-CÉDANT:
Plesco Inc.
1043, Tradif sud
Plessisville, Qc G6L 2S7

BOISSÉ, ANDRÉ
(Entreprise L.B.L. Enr.)
1341, Newton
Boucherville, Qc J4B 5H2
M-92-15542-8
LES ENTREPRISES DE TRANSPORT MASKA INC.
1555, Brouillette
St-Hyacinthe, Qc J2T 2G7
M-92-15543-6

YVES BAILLARGEON ET FILS
CONTRACTEUR GÉNÉRAL INC.
3185, Pasteur
St-Hubert, Qc J3Y 3Z6
Et demanderesse-cédante:
GAUDREAU, MARCEL
(Transport Marcel Gaudreau Enrg.)
1180, rue Balmoral
St-Hubert, Qc J4T 1A9
TRANSFERT DE PERMIS
7-M-502375-001A
Territoire: région 06
Matières autorisées: toutes

COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUÉBEC
5500, boulevard des Galeries
Québec (Québec) G2K 2E1
Et intimée:
FRANÇOIS DURAND
161, Rang du Petit-St-Esprit
Saint-Léonard d'Aston
(Québec) J0C 1M0
RÉVOCATION DU PERMIS DE TAXI
6-Q-205503-001A POUR NON-IMMATRICULATION.

COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUÉBEC
5500, boulevard des Galeries
Québec (Québec) G2K 2E1
Et intimée:
PAUL-EMILE LECHASSEUR
269, Rang 2
Sainte-Luce
(Québec) G0K 1P0
RÉVOCATION DU PERMIS DE TAXI
2-Q-205499-001A POUR NON-IMMATRICULATION.

COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUÉBEC
5500, boulevard des Galeries
Québec (Québec) G2K 2E1
Et intimée:
SUCCESION ROBERT GAGNÉ
a/s Mme Nicole Lessard, E.T.
157, de la Gorgandière
St-Joseph-de-Beauce
(Québec) G0S 2V0
RÉVOCATION DU PERMIS DE TAXI
4-Q-203815-001A POUR IMMATRICULATION NON-CONFORME.

COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUÉBEC
5500, boulevard des Galeries
Québec (Québec) G2K 2E1
Et intimée:
DROUIN, ANDRÉ
100, Principale
Courcelles, Qc G0M 1C0
Et demanderesse-cédante:
PATRY, RÉGIS
125, Principale, R.R. 2
Courcelles, Qc G0M 1C0
TRANSFERT DE PERMIS
9-M-501615-002A
Territoire: région 05
Matières autorisées: toutes.

CÔTE, SIMONE
604, Principale
La Présentation, Qc J0H 1B0
G1S 1Z4
ET DEMANDEUR-CÉDANT:
Plesco Inc.
1043, Tradif sud
Plessisville, Qc G6L 2S7

BOISSÉ, ANDRÉ
(Entreprise L.B.L. Enr.)
1341, Newton
Boucherville, Qc J4B 5H2
M-92-15542-8
LES ENTREPRISES DE TRANSPORT MASKA INC.
1555, Brouillette
St-Hyacinthe, Qc J2T 2G7
M-92-15543-6

BOISSÉ, ANDRÉ
(Entreprise L.B.L. Enr.)
1341, Newton
Boucherville, Qc J4B 5H2
M-92-15542-8
LES ENTREPRISES DE TRANSPORT MASKA INC.
1555, Brouillette
St-Hyacinthe, Qc J2T 2G7
M-92-15543-6

LES ENTREPRISES HEAFEY LEGAULT INC.
1262, Campeau
C.P. 76
Saint-Jovite (Québec)
J0T 2H0
RÉVOCATION DE PERMIS
9-M-514048-001A
RÉVOCATION du permis numéro 9-M-514048-001A au nom de Les Entreprises Healey Legault Inc.

CAMIONNAGE EN VRAC EXTRA-PROVINCIAL

Ces avis sont donnés en vertu de la partie II de la loi de 1987 sur les transports routiers (35-36 EL, II C. 35)

La Commission délivrera la licence de camionnage en vrac extra-provincial, à moins qu'une personne opposée ne la convainque que l'exploitation de l'entreprise visée par la demande est susceptible de nuire à l'intérêt public.

Le délai de l'opposition doit être écrite et assentiment est de 21 jours du présent avis.

Avis est aussi donné que la Commission entendra la personne opposée ou son procureur sur la recevabilité de son opposition:

Pour un dossier de Montréal (M) à Montréal: mardi le 10 mars 1992 à 10h00.
Pour un dossier de Québec (Q) à Québec: jeudi le 12 mars 1992 à 10h00.
M-92-15680-6

BÉDARD, DANIEL
734, R.R. 4, B.P. 4049B
Amos, Qc J9T 3A3
DEMANDE DE LICENCE
Transport de matières en vrac
Matières demandées: toutes
Territoires: région 08
Frontières: Qué.-Ont.
Nombre de véhicule: 1

LES TRANSPORTS CBG INC.
113, chemin Mariville
Rougemont, Qc J0L 1M0
DEMANDE DE LICENCE
Transport de matières en vrac
Matières demandées: 02, 03, 04, 05, 08, 09, 10, 11, 21 et 22.
Groupes 2, 3, 4 et 7.
Territoires: régions 01, 02, 03, 04, 05, 06, 07, 08, 09, 10 et 11.
Frontières: Qué.-Ont., Qué.-N.B., Qué.-T.N. et Qué.-É.U.
Nombre de véhicule: 1

CYBULSKIE, EMMETT A.
a/s Stone Consolidated Inc.
Box 68
Portage du Fort, Qc J0X 2T0
DEMANDE DE LICENCE
Transport de matières en vrac
Matières demandées: 13. Groupe: 5
Territoires: régions 07 et 08.
Frontière: Qué.-Ont.
Nombre de véhicule: 1.

QUIROY TRANSPORT INC.
3125, d'Orsmeau
Lac-Mégantic, Qc G6R 2R3
DEMANDE DE LICENCE
Transport de matières en vrac
Matières demandées: toutes
Territoires: régions: 01, 02, 03, 04, 05, 06, 07, 08, 09, 10 et 11.
Frontières: Qué.-Ont., Qué.-N.B., et Qué.-É.U.
Nombre de véhicules: 2

COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUÉBEC
5500, boulevard des Galeries
Québec (Québec) G2K 2E1
Et intimée:
D.M. BRETON INC.
439, rue Bellegarde
St-Honoré (Beauce) G0M 1V0
ANNULATION DE LA LICENCE EXTRA-PROVINCIALE DE CAMIONNAGE EN VRAC PORTANT LE NUMÉRO 7-Q-509580-005A POUR CAUSE DE NON-EXPLOITATION.



MONTRÉAL HERDOMAIRE

Table with 4 columns: Volume, Haut, Bas, Clôt. Var. Haut, Bas. Lists various stock prices and market data.

Table with 4 columns: Volume, Haut, Bas, Clôt. Var. Haut, Bas. Lists various stock prices and market data.

Table with 4 columns: Volume, Haut, Bas, Clôt. Var. Haut, Bas. Lists various stock prices and market data.

Table with 4 columns: Volume, Haut, Bas, Clôt. Var. Haut, Bas. Lists various stock prices and market data.

Table with 4 columns: Volume, Haut, Bas, Clôt. Var. Haut, Bas. Lists various stock prices and market data.

Table with 4 columns: Volume, Haut, Bas, Clôt. Var. Haut, Bas. Lists various stock prices and market data.

Suite de la page B-4
CAMIONNAGE LOCAL, INTRA ET EXTRA-PROVINCIAL
Ces avis sont donnés en vertu de la partie II et de la partie III de la Loi de 1987 sur les transports routiers (35-36 EL, c. 35) et de la Loi sur le camionnage (1987, c. 97).

St-Luc (Québec)
LICENCE EXTRA-PROVINCIALE
Transport général public
Biens transportés:
Groupe 32: Meubles et autres biens usagés, Groupe 35: Marchandises générales.

Biens transportés:
Groupe 7: Produits du pétrole et du charbon, Groupe 26: Matériel d'usage militaire, Groupe 32: Meubles et autres biens usagés, Groupe 34: Explosifs, Groupe 35: Marchandises générales.

L'ÉQUITABLE
COMPAGNIE D'ASSURANCES GÉNÉRALES
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE
Avis est par les présentes donné que l'assemblée générale annuelle des actionnaires de L'ÉQUITABLE COMPAGNIE D'ASSURANCES GÉNÉRALES aura lieu au 2000, McGill College, Montréal, le lundi 24 février 1992 à 11 heures.

L'Union Canadienne
Compagnie d'Assurances
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE
Avis est par les présentes donné que l'assemblée générale annuelle des actionnaires de L'UNION CANADIENNE COMPAGNIE D'ASSURANCES aura lieu au 2000, McGill College, Montréal, le lundi 24 février 1992 à 11 heures.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE
L'INDUSTRIELLE ALLIANCE
COMPAGNIE D'ASSURANCE SUR LA VIE
Prenez avis que l'assemblée générale annuelle de L'INDUSTRIELLE ALLIANCE COMPAGNIE D'ASSURANCE SUR LA VIE sera tenue au siège social de la compagnie, 1080, chemin St-Louis, Silly, Québec, le lundi 9 mars 1992, à 15 heures, aux fins de:

CARRIÈRES ET PROFESSIONS

Les postes sont offerts également aux hommes et aux femmes.

LE DEVOIR

Directeur(trice) adjoint(e) de l'information

Le Devoir est à la recherche d'un(e) directeur(trice) adjoint(e) de l'information à qui sera confiée la responsabilité du cahier Société ainsi que des pages culturelles et littéraires.

Sous l'autorité immédiate du directeur de l'information, cette personne aura pour fonction de planifier le contenu des pages dont elle a la responsabilité, de coordonner et de superviser le travail des journalistes placés sous son autorité et, enfin, de superviser, tout en y participant, le travail de pupitre.

Exigences

- Expérience à titre de journaliste dans une salle de rédaction
- Connaissance et expérience du travail de maquette
- Capacité de diriger une équipe de journalistes
- Capacité d'assumer un leadership et de travailler en équipe
- Connaissance excellente de la langue française
- Solide culture générale

Traitement: à discuter

Les personnes intéressées sont priées de faire parvenir un curriculum vitae avant le 21 février 1992 à

Bernard Descôteaux
Rédacteur en chef et directeur de l'information,
Le Devoir,
211 rue du Saint-Sacrement,
Montréal, (Qc),
H2Y 1X1.

ASSOCIATION MINIÈRE DU QUÉBEC

L'Association minière du Québec (AMQ), qui regroupe la grande majorité des producteurs miniers en opération sur le territoire, est à la recherche d'un

DIRECTEUR GÉNÉRAL

Ce concours est ouvert également aux hommes et aux femmes.

Responsabilités:

Sous l'autorité du conseil d'administration, le directeur général supervise les travaux d'une équipe multidisciplinaire constituée d'un avocat, un ingénieur minier, trois spécialistes en prévention des accidents, un conseiller en environnement, un agent de communication, un directeur administratif et une équipe de soutien de cinq secrétaires.

Le directeur général a pour fonction essentielle de suivre l'évolution des dossiers économiques, politiques, sociaux et technologiques susceptibles d'impliquer l'industrie et d'aider le conseil d'administration à orienter ses dossiers.

Exigences:

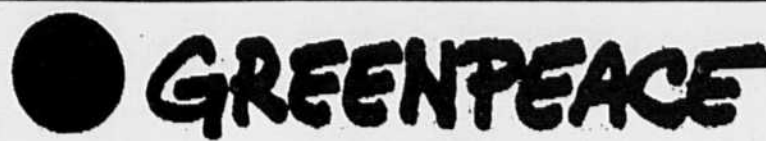
Idéalement, le candidat est très polyvalent et une bonne connaissance du domaine minier constitue un atout important. Cette personne est aussi appelée à voyager puisque l'Association regroupe une quarantaine de membres exerçant leurs activités sur l'ensemble du territoire québécois.

Les bureaux du directeur général sont situés à Sainte-Foy.

Candidature:

Les candidates et candidats intéressés sont invités à soumettre leur candidature, d'ici le 24 février, sous pli confidentiel, à:

Le Président,
Association Minière du Québec inc.
942 - 2635, boul. Hochelaga
Sainte-Foy (Québec) G1V 4W2



Directeur-trice général-e

GREENPEACE CANADA est à la recherche d'une personne pouvant assumer les fonctions de direction générale pour le Canada entier. La personne choisie verra à la gestion et l'organisation du siège social à Toronto et des bureaux de campagnes situés à Vancouver, Montréal et Ottawa, ce qui représente un personnel de plus de cinquante membres.

Elle est également porte-parole officiel de l'organisme, et collabore à toutes ses stratégies. Elle aura à travailler en étroite collaboration avec Greenpeace International et les vingt-six autres pays membres.

Seules les candidatures possédant les qualifications suivantes seront étudiées:

- 1) Grande expérience et connaissance des principes de gestion humaine et de leadership.
- 2) Habileté dans les relations de travail et diplomatiques.
- 3) Participation au sein des groupes environnementaux; et d'autres groupes d'intervention sociale.
- 4) Possède une vision globale et une expertise sur les enjeux écologiques, et adhère à notre politique d'actions directes non-violentes.

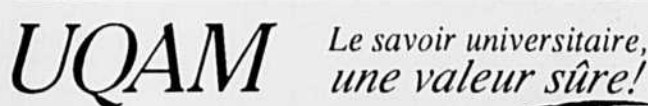
Le bilinguisme (français-anglais) est un atout majeur. Le salaire sera établi en fonction de l'expérience et de l'échelle salariale en vigueur.

La date limite pour poser vos candidatures est le 21 février 1992, ou jusqu'à ce que le poste soit comblé.

Vous êtes priés d'envoyer vos curriculum vitae et références à l'adresse suivante. De plus amples informations et une description de tâches complètes sont également disponibles à cet endroit.

Michael M'Gonigle
Président, Comité de sélection Greenpeace Canada
1726, Commercial Drive
Vancouver, B.C. V5N 4A3
Fax: 604-253-0114

Greenpeace encourage toutes les candidatures sans aucune discrimination et selon une politique d'accès à l'égalité.



Professeur-e régulier-ère en enseignement professionnel

Département des sciences de l'éducation

Sommaire de la fonction

- Enseignement au premier cycle, enseignement et encadrement d'étudiant-e-s aux études avancées dans le domaine de la formation professionnelle et technique
- Réalisation de projets de recherche en formation professionnelle et technique
- Participation aux services à la communauté

Exigences

- De préférence, un doctorat en formation professionnelle ou dans un domaine connexe ou une maîtrise avec expérience de recherche
- Expérience d'au moins trois ans dans le domaine de la formation professionnelle
- Expérience professionnelle reconnue sur le marché du travail

Date d'entrée en fonction : 1^{er} juin 1992

Traitement : Selon la convention collective SPUQ-UQAM

L'UQAM souscrit à un programme d'accès à l'égalité des femmes en emploi et conformément aux exigences relatives à l'immigration au Canada, ce poste est offert aux citoyen-ne-s canadien-ne-s et aux résident-e-s permanent-e-s.

Les personnes intéressées sont priées de faire parvenir un curriculum vitae en français, daté et signé, avant le 2 mars 1992, à **M^{me} Louise Julien, directrice, département des sciences de l'éducation, Université du Québec à Montréal, C.P. 8888, succursale A, Montréal (Québec) H3C 3P8.**

Université du Québec à Montréal



Deux postes de professeur-e régulier-ère en théories littéraires

Département d'études littéraires

Sommaire de la fonction :

- Enseignement aux trois cycles
- Recherche
- Service à la communauté

Exigences générales :

- Doctorat en études littéraires ou dans un domaine équivalent
- Publications pertinentes
- Expérience de l'enseignement
- Aptitudes pour l'administration et l'encadrement pédagogique

Exigences particulières :

- Connaissance des théories littéraires
- Compétence particulière dans un des champs suivants :
 - Théories psychanalytiques du discours
 - Sémiotique et analyse du discours : pragmatique et théories de l'argumentation appliquées à l'analyse des textes
 - Esthétique et théories de la création : pratique de l'écriture de fiction, démarche réflexive/critique sur les processus créateurs
- Connaissance de la littérature québécoise

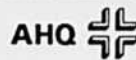
Date d'entrée en fonction : le 1^{er} juin 1992

L'UQAM souscrit à un programme d'accès à l'égalité des femmes en emploi. Conformément aux exigences relatives à l'immigration au Canada, ces postes sont offerts aux citoyen-ne-s canadien-ne-s et aux résident-e-s permanent-e-s.

Traitement : selon la convention collective SPUQ-UQAM

Les personnes intéressées sont priées de faire parvenir un curriculum vitae en français, daté et signé, avant le 29 mars 1992 à **M. Yves Lacroix, directeur, département d'études littéraires, Université du Québec à Montréal, C.P. 8888, succursale A, Montréal (Québec) H3C 3P8.**

Université du Québec à Montréal



L'Association des hôpitaux du Québec recherche une personne capable de relever un défi à la mesure de l'important phénomène du vieillissement de la population

Directeur des programmes de soins de longue durée et des services aux personnes âgées

Sous l'autorité du vice-président aux programmes et à la recherche et en étroite collaboration avec les établissements membres, le titulaire de ce poste sera responsable de la planification, de la coordination et de l'évaluation de l'ensemble des activités de représentation et de services aux membres, reliées aux programmes d'hébergement de soins de longue durée et de services aux personnes âgées.

Formation, expérience, qualités personnelles

- Diplôme de 2^e cycle en sciences sociales, en sciences de la santé, en administration ou l'équivalent.
- Cinq années d'expérience dans un domaine relié aux soins et services aux personnes âgées.
- Intérêt marqué pour l'organisation des soins et services de santé aux personnes âgées, leadership, esprit d'initiative et d'analyse, facilité de communication tant verbale qu'écrite, capacité de s'adapter, de gérer et de travailler en équipe.

Rémunération

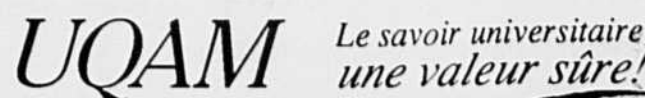
Tenant compte de l'expérience, la rémunération sera fixée selon la classe 20 du MSSS. L'Association des hôpitaux du Québec offre la gamme complète d'avantages sociaux habituellement consentis dans le réseau de la santé et des services sociaux.

Inscription

La période d'inscription prendra fin le 22 février 1992. Les personnes intéressées sont priées de faire parvenir leur offre de services et leur curriculum vitae à :

M. Jacques A. Nadeau
Vice-président exécutif
Association des hôpitaux du Québec
505, boul. de Maisonneuve Ouest, bureau 400
Montréal (Québec) H3A 3C2

Ce poste est offert également aux hommes et aux femmes.



Professeur-e-s régulier-ère-s en éducation

Département des sciences de l'éducation

Poste 1 : Enseignement en adaptation scolaire et sociale dans le domaine des difficultés d'apprentissage en langage écrit

Poste 2 : Enseignement en adaptation scolaire et sociale dans le domaine des difficultés d'apprentissage en logico-mathématique

Poste 3 : Écologie scolaire dans le domaine de la relation d'aide, des relations maîtres-élèves et de la supervision d'enseignant-e-s

Poste 4 : Fondements de l'éducation

Poste 5 : Didactique des sciences humaines

Sommaire de la fonction

- Enseignement au premier cycle, surtout dans les programmes de formation et de perfectionnement des enseignant-e-s, dans le domaine concerné
- Enseignement aux études avancées et direction de recherches
- Réalisation de projets de recherche
- Participation aux services à la communauté

Exigences générales

- Doctorat en éducation avec spécialité dans le domaine concerné
- Expérience (de préférence au Québec) d'au moins trois ans en milieu scolaire
- Expérience de recherche dans le domaine

Exigences particulières

Postes 1 et 2 : Expérience d'au moins trois ans en milieu scolaire québécois auprès de personnes en difficulté d'adaptation et d'apprentissage, intérêt et compétences pour les questions d'intégration, d'échec scolaire et de décrochage scolaire.

Poste 3 : Expérience d'ateliers de perfectionnement avec des enseignant-e-s

Date d'entrée en fonction : le 1^{er} juin 1992

Traitement : selon la convention collective SPUQ-UQAM

L'UQAM souscrit à un programme d'accès à l'égalité des femmes en emploi et conformément aux exigences relatives à l'immigration au Canada, ces postes sont offerts aux citoyen-ne-s canadien-ne-s et aux résident-e-s permanent-e-s.

Les personnes intéressées sont priées de faire parvenir un curriculum vitae en français, daté et signé avant le 2 mars 1992 à **M^{me} Louise Julien, directrice, département des sciences de l'éducation, Université du Québec à Montréal, C.P. 8888, succursale A, Montréal (Québec) H3C 3P8.**

Université du Québec à Montréal



The Banff Centre

The Banff Centre for Continuing Education, reconnu internationalement pour ses programmes avancés et professionnels dans les domaines des arts et de la gestion, sollicite des candidatures pour combler le poste suivant :

Vice-président(e) et directeur(trice) Centre des Arts

The Banff Centre (anciennement Banff School of Fine Arts), ouvert toute l'année, offre des programmes résidentiels de diverses durées à des artistes provenant des quatre coins du monde. Ces programmes leur permettent de se développer professionnellement, de poursuivre des études avancées, et de participer à des échanges interdisciplinaires dans un large éventail de disciplines artistiques, notamment la musique, le théâtre lyrique, l'opéra, le chant, l'art dramatique, la danse, la création littéraire, la dramaturgie, la scénarisation, le journalisme artistique, l'édition, la scénographie, les arts médiatiques et les arts visuels.

Vous relèverez directement du président du Banff Centre et assumerez l'entière responsabilité quant à la pertinence, la qualité et la viabilité financière des programmes du Banff Centre. Il vous incombera également de maintenir le Centre au premier plan dans le développement professionnel d'artistes canadiens et étrangers. De plus, vous aurez à déterminer et évaluer les besoins actuels et futurs des artistes ainsi qu'à concevoir et mettre sur pied de nouveaux programmes, à collaborer avec le bureau de développement afin d'obtenir le financement nécessaire, à passer en revue de façon continue les plans à court et à long terme, à affecter les ressources budgétaires aux programmes de même qu'à recommander les personnes ayant la meilleure formation artistique pour animer chaque programme.

Pour obtenir ce poste, vous devez avoir la passion des arts et une nette compréhension de la place qu'occupent les arts dans notre société. Il vous faudra être visionnaire et doté(e) d'un fort leadership ainsi que d'une solide expérience en administration à un niveau cadre, de préférence dans un milieu artistique multidisciplinaire. Enfin, la capacité de collaborer avec une équipe énergique, imaginative et dévouée de responsables de programmes artistiques et de directeurs administratifs vous aidera à remplir la mission du Banff Centre.

Le Banff Centre offre un salaire et des avantages sociaux concurrentiels, y compris une indemnité de réinstallation et de logement.

L'anglais est la langue de travail.

Date limite pour postuler : 15 mars 1992

Date d'entrée en fonction : 1^{er} juillet 1992

Veillez soumettre votre candidature et votre curriculum vitae à :
VP Comité de sélection
M. Paul D. Fleck, président
The Banff Centre for Continuing Education
C.P. 1020, Banff (Alberta) T0L 0C0
Télécopieur : (403) 762-6222

LES ANNONCES CLASSEES 286-1200

Voir autres classés en page B-9

INDEX DES REGROUPEMENTS DES RUBRIQUES

- 100-199 Immobilier - Résidentiel
200-299 Immobilier - Commercial
300-399 Marchandises diverses
400-499 Offres d'emploi
500-599 Services
600-699 Véhicules automobiles
900-999 Avis

LES ANNONCES CLASSEES DU DEVOIR

Du lundi au vendredi de 8h30 à 16h00
Pour placer, modifier ou annuler votre annonce, téléphonez avant 14h30 pour l'édition du lendemain.

Pour placer votre annonce par le poste: C.P. 6033, succ. Place d'Armes, MtL, H2Y 3S6
NOUS ACCEPTONS
PAR TELEPHONE 286-1200

100 Visites libres

OUTREMONT, cottage, semi-détaché, côté bois, 4 chambres, pain, garage, rénovation, excellent, 289 000 \$.

101 Propriétés à vendre

ACHEIE, tout genre de propriété, Michel 529-3226

AHUNTSIC, cottage détaché, rénovation, secteur paisible, 289 000 \$ Agent d'extérieur 389-7555

AHUNTSIC, domaine St-Sulpice, rue Berthelme, 31ème étage, pas d'ascenseur, foyer, garage privé, 2 chambres, 129 000 \$ 382-4043, agent d'extérieur

BOISBRIAND, coquet bungalow, entièrement rénové, 2 grandes chambres, toutbillon, état, 289 000 \$, magnifique, grand terrain 11 900 p.c., très privé, arbres adultes, pas creusée chaudière, thermo, garage, beaucoup d'extras, près tous services, à voir absolument, prix 139 000 \$ 412-435-3531

BORD DE L'EAU, Ile de Montréal, sur rivière des Prairies à Roxboro (navygate), maison 3 chambres, terrain 6000 p.c.a. Occupation immédiate. 199 500 \$ 684-5987

BORD DE L'EAU, Ste-Dorothée, navygate, pas creusée, chaudière, mur, bain, buco, bug, 1/2, foyer, 199 500 \$ 689-4813

BOUL. GOUIN, près l'Acadie, un bon de compagnie en pleine ville, vue sur la rivière, maison victorienne, rénovation, grand terrain paysager, 2 foyers, 333-0285

BROSSARD "B", Spil, 3 c/c, cuisine et 3 chambres rénovées, ref. 90, foyer, garage, près écoles et autobus, pas d'agent, 121 900 \$ Jour 282-9471, sor 656-5922

BROSSARD "C", cottage 12 pièces, 4 c.c., plafond cathédrale, mezzanine, pain, foyer, cuisine haut de gamme, 1/4000, buco, beaucoup d'extras. Ve 1ère et 9e, de 2h à 4h, Pas d'agent. 199 000 \$ 666-9274

BROSSARD, Spil, 3 c/c, cuisine et 3 chambres rénovées, ref. 90, foyer, garage, près écoles et autobus, pas d'agent, 121 900 \$ Jour 282-9471, sor 656-5922

BROSSARD "D", cottage 12 pièces, 4 c.c., plafond cathédrale, mezzanine, pain, foyer, cuisine haut de gamme, 1/4000, buco, beaucoup d'extras. Ve 1ère et 9e, de 2h à 4h, Pas d'agent. 199 000 \$ 666-9274

BROSSARD, Spil, 3 c/c, cuisine et 3 chambres rénovées, ref. 90, foyer, garage, près écoles et autobus, pas d'agent, 121 900 \$ Jour 282-9471, sor 656-5922

BROSSARD "E", cottage 12 pièces, 4 c.c., plafond cathédrale, mezzanine, pain, foyer, cuisine haut de gamme, 1/4000, buco, beaucoup d'extras. Ve 1ère et 9e, de 2h à 4h, Pas d'agent. 199 000 \$ 666-9274

BROSSARD, Spil, 3 c/c, cuisine et 3 chambres rénovées, ref. 90, foyer, garage, près écoles et autobus, pas d'agent, 121 900 \$ Jour 282-9471, sor 656-5922

BROSSARD "F", cottage 12 pièces, 4 c.c., plafond cathédrale, mezzanine, pain, foyer, cuisine haut de gamme, 1/4000, buco, beaucoup d'extras. Ve 1ère et 9e, de 2h à 4h, Pas d'agent. 199 000 \$ 666-9274

BROSSARD, Spil, 3 c/c, cuisine et 3 chambres rénovées, ref. 90, foyer, garage, près écoles et autobus, pas d'agent, 121 900 \$ Jour 282-9471, sor 656-5922

BROSSARD "G", cottage 12 pièces, 4 c.c., plafond cathédrale, mezzanine, pain, foyer, cuisine haut de gamme, 1/4000, buco, beaucoup d'extras. Ve 1ère et 9e, de 2h à 4h, Pas d'agent. 199 000 \$ 666-9274

BROSSARD, Spil, 3 c/c, cuisine et 3 chambres rénovées, ref. 90, foyer, garage, près écoles et autobus, pas d'agent, 121 900 \$ Jour 282-9471, sor 656-5922

BROSSARD "H", cottage 12 pièces, 4 c.c., plafond cathédrale, mezzanine, pain, foyer, cuisine haut de gamme, 1/4000, buco, beaucoup d'extras. Ve 1ère et 9e, de 2h à 4h, Pas d'agent. 199 000 \$ 666-9274

BROSSARD, Spil, 3 c/c, cuisine et 3 chambres rénovées, ref. 90, foyer, garage, près écoles et autobus, pas d'agent, 121 900 \$ Jour 282-9471, sor 656-5922

BROSSARD "I", cottage 12 pièces, 4 c.c., plafond cathédrale, mezzanine, pain, foyer, cuisine haut de gamme, 1/4000, buco, beaucoup d'extras. Ve 1ère et 9e, de 2h à 4h, Pas d'agent. 199 000 \$ 666-9274

BROSSARD, Spil, 3 c/c, cuisine et 3 chambres rénovées, ref. 90, foyer, garage, près écoles et autobus, pas d'agent, 121 900 \$ Jour 282-9471, sor 656-5922

BROSSARD "J", cottage 12 pièces, 4 c.c., plafond cathédrale, mezzanine, pain, foyer, cuisine haut de gamme, 1/4000, buco, beaucoup d'extras. Ve 1ère et 9e, de 2h à 4h, Pas d'agent. 199 000 \$ 666-9274

BROSSARD, Spil, 3 c/c, cuisine et 3 chambres rénovées, ref. 90, foyer, garage, près écoles et autobus, pas d'agent, 121 900 \$ Jour 282-9471, sor 656-5922

BROSSARD "K", cottage 12 pièces, 4 c.c., plafond cathédrale, mezzanine, pain, foyer, cuisine haut de gamme, 1/4000, buco, beaucoup d'extras. Ve 1ère et 9e, de 2h à 4h, Pas d'agent. 199 000 \$ 666-9274

BROSSARD, Spil, 3 c/c, cuisine et 3 chambres rénovées, ref. 90, foyer, garage, près écoles et autobus, pas d'agent, 121 900 \$ Jour 282-9471, sor 656-5922

BROSSARD "L", cottage 12 pièces, 4 c.c., plafond cathédrale, mezzanine, pain, foyer, cuisine haut de gamme, 1/4000, buco, beaucoup d'extras. Ve 1ère et 9e, de 2h à 4h, Pas d'agent. 199 000 \$ 666-9274

BROSSARD, Spil, 3 c/c, cuisine et 3 chambres rénovées, ref. 90, foyer, garage, près écoles et autobus, pas d'agent, 121 900 \$ Jour 282-9471, sor 656-5922

BROSSARD "M", cottage 12 pièces, 4 c.c., plafond cathédrale, mezzanine, pain, foyer, cuisine haut de gamme, 1/4000, buco, beaucoup d'extras. Ve 1ère et 9e, de 2h à 4h, Pas d'agent. 199 000 \$ 666-9274

BROSSARD, Spil, 3 c/c, cuisine et 3 chambres rénovées, ref. 90, foyer, garage, près écoles et autobus, pas d'agent, 121 900 \$ Jour 282-9471, sor 656-5922

BROSSARD "N", cottage 12 pièces, 4 c.c., plafond cathédrale, mezzanine, pain, foyer, cuisine haut de gamme, 1/4000, buco, beaucoup d'extras. Ve 1ère et 9e, de 2h à 4h, Pas d'agent. 199 000 \$ 666-9274

BROSSARD, Spil, 3 c/c, cuisine et 3 chambres rénovées, ref. 90, foyer, garage, près écoles et autobus, pas d'agent, 121 900 \$ Jour 282-9471, sor 656-5922

BROSSARD "O", cottage 12 pièces, 4 c.c., plafond cathédrale, mezzanine, pain, foyer, cuisine haut de gamme, 1/4000, buco, beaucoup d'extras. Ve 1ère et 9e, de 2h à 4h, Pas d'agent. 199 000 \$ 666-9274

BROSSARD, Spil, 3 c/c, cuisine et 3 chambres rénovées, ref. 90, foyer, garage, près écoles et autobus, pas d'agent, 121 900 \$ Jour 282-9471, sor 656-5922

BROSSARD "P", cottage 12 pièces, 4 c.c., plafond cathédrale, mezzanine, pain, foyer, cuisine haut de gamme, 1/4000, buco, beaucoup d'extras. Ve 1ère et 9e, de 2h à 4h, Pas d'agent. 199 000 \$ 666-9274

BROSSARD, Spil, 3 c/c, cuisine et 3 chambres rénovées, ref. 90, foyer, garage, près écoles et autobus, pas d'agent, 121 900 \$ Jour 282-9471, sor 656-5922

BROSSARD "Q", cottage 12 pièces, 4 c.c., plafond cathédrale, mezzanine, pain, foyer, cuisine haut de gamme, 1/4000, buco, beaucoup d'extras. Ve 1ère et 9e, de 2h à 4h, Pas d'agent. 199 000 \$ 666-9274

BROSSARD, Spil, 3 c/c, cuisine et 3 chambres rénovées, ref. 90, foyer, garage, près écoles et autobus, pas d'agent, 121 900 \$ Jour 282-9471, sor 656-5922

BROSSARD "R", cottage 12 pièces, 4 c.c., plafond cathédrale, mezzanine, pain, foyer, cuisine haut de gamme, 1/4000, buco, beaucoup d'extras. Ve 1ère et 9e, de 2h à 4h, Pas d'agent. 199 000 \$ 666-9274

BROSSARD, Spil, 3 c/c, cuisine et 3 chambres rénovées, ref. 90, foyer, garage, près écoles et autobus, pas d'agent, 121 900 \$ Jour 282-9471, sor 656-5922

BROSSARD "S", cottage 12 pièces, 4 c.c., plafond cathédrale, mezzanine, pain, foyer, cuisine haut de gamme, 1/4000, buco, beaucoup d'extras. Ve 1ère et 9e, de 2h à 4h, Pas d'agent. 199 000 \$ 666-9274

BROSSARD, Spil, 3 c/c, cuisine et 3 chambres rénovées, ref. 90, foyer, garage, près écoles et autobus, pas d'agent, 121 900 \$ Jour 282-9471, sor 656-5922

BROSSARD "T", cottage 12 pièces, 4 c.c., plafond cathédrale, mezzanine, pain, foyer, cuisine haut de gamme, 1/4000, buco, beaucoup d'extras. Ve 1ère et 9e, de 2h à 4h, Pas d'agent. 199 000 \$ 666-9274

BROSSARD, Spil, 3 c/c, cuisine et 3 chambres rénovées, ref. 90, foyer, garage, près écoles et autobus, pas d'agent, 121 900 \$ Jour 282-9471, sor 656-5922

101 Propriétés à vendre

LA SALLE, DUPLEX, 1er étage libre, tout rénové, 2 grands 4 1/2, 149 000 \$ nég. Suzanne Martin, Cr. MtL, Tru. 768-2747 363-4533

LOREINE, beau Val d'Artois, oubaïne, cottage gaulois, rénové, toit refait octobre 91, 3 1/2 bain, planches de bois franc, foyer, piscine creusée, grand terrain, vente rapide, 192 500 \$ 965-7472

N.D.G., sans agent, Aubaines 18e belle maison Lambert, de caractère, carrelé, boiseries, 10 pièces, s/col, 2 1/2 bain, cuisine moderne, garage, jardin, excellent état. 249 000 \$ 485-2596

N.D.G. A vendre ou à échanger Charmant cottage semi-dét., foyer + salon, boiseries, 4 c.c., famille avec foyer ou s/col, état, est., jardin, Préférence bas duplex à Outremont ou Ville Mont-Royal. Prix réduit pour vente rapide. Pas d'agent. 484-5099

OUTREMONT EN HAUT, semi-détaché Me Dagenais 381-5242, 484-1737

OUTREMONT, Spacieux cottage détaché, impeccable, 3 + 1 c.c., garage int., patio, magnifique jardin, piscine 22'x6 de Brunante 515 000 \$ 737-4225

PLATEAU, charmant cottage récent, de belle apparence, sur 2 étages s/col fini, foyer, plus de lumière, bien aménagé dans secteur résidentiel, cour paysager, 2 1/2 p.a. au métro Mont-Royal, sans intermédiaire. 529-6360

PREMIER QUÉBEC, joli cottage 6 1/2 pièces, escalier chêne, plus lumière, métro, 115 000 \$ 523-4396

RAWDON, centre-ville, triplex, 79 000 \$ 534-3404

REPENTIGNY, cottage 89, foyer, garage, 167 000 \$ 684-5180

REPENTIGNY, bungalow 5 pièces, cuisine rénovée, 1/4000, ref. 90, foyer, garage, près écoles et autobus, pas d'agent, 121 900 \$ Jour 282-9471, sor 656-5922

ROSSARD "B", Spil, 3 c/c, cuisine et 3 chambres rénovées, ref. 90, foyer, garage, près écoles et autobus, pas d'agent, 121 900 \$ Jour 282-9471, sor 656-5922

ROSSARD "C", cottage 12 pièces, 4 c.c., plafond cathédrale, mezzanine, pain, foyer, cuisine haut de gamme, 1/4000, buco, beaucoup d'extras. Ve 1ère et 9e, de 2h à 4h, Pas d'agent. 199 000 \$ 666-9274

ROSSARD "D", cottage 12 pièces, 4 c.c., plafond cathédrale, mezzanine, pain, foyer, cuisine haut de gamme, 1/4000, buco, beaucoup d'extras. Ve 1ère et 9e, de 2h à 4h, Pas d'agent. 199 000 \$ 666-9274

ROSSARD "E", cottage 12 pièces, 4 c.c., plafond cathédrale, mezzanine, pain, foyer, cuisine haut de gamme, 1/4000, buco, beaucoup d'extras. Ve 1ère et 9e, de 2h à 4h, Pas d'agent. 199 000 \$ 666-9274

ROSSARD "F", cottage 12 pièces, 4 c.c., plafond cathédrale, mezzanine, pain, foyer, cuisine haut de gamme, 1/4000, buco, beaucoup d'extras. Ve 1ère et 9e, de 2h à 4h, Pas d'agent. 199 000 \$ 666-9274

ROSSARD "G", cottage 12 pièces, 4 c.c., plafond cathédrale, mezzanine, pain, foyer, cuisine haut de gamme, 1/4000, buco, beaucoup d'extras. Ve 1ère et 9e, de 2h à 4h, Pas d'agent. 199 000 \$ 666-9274

ROSSARD "H", cottage 12 pièces, 4 c.c., plafond cathédrale, mezzanine, pain, foyer, cuisine haut de gamme, 1/4000, buco, beaucoup d'extras. Ve 1ère et 9e, de 2h à 4h, Pas d'agent. 199 000 \$ 666-9274

ROSSARD "I", cottage 12 pièces, 4 c.c., plafond cathédrale, mezzanine, pain, foyer, cuisine haut de gamme, 1/4000, buco, beaucoup d'extras. Ve 1ère et 9e, de 2h à 4h, Pas d'agent. 199 000 \$ 666-9274

ROSSARD "J", cottage 12 pièces, 4 c.c., plafond cathédrale, mezzanine, pain, foyer, cuisine haut de gamme, 1/4000, buco, beaucoup d'extras. Ve 1ère et 9e, de 2h à 4h, Pas d'agent. 199 000 \$ 666-9274

ROSSARD "K", cottage 12 pièces, 4 c.c., plafond cathédrale, mezzanine, pain, foyer, cuisine haut de gamme, 1/4000, buco, beaucoup d'extras. Ve 1ère et 9e, de 2h à 4h, Pas d'agent. 199 000 \$ 666-9274

ROSSARD "L", cottage 12 pièces, 4 c.c., plafond cathédrale, mezzanine, pain, foyer, cuisine haut de gamme, 1/4000, buco, beaucoup d'extras. Ve 1ère et 9e, de 2h à 4h, Pas d'agent. 199 000 \$ 666-9274

ROSSARD "M", cottage 12 pièces, 4 c.c., plafond cathédrale, mezzanine, pain, foyer, cuisine haut de gamme, 1/4000, buco, beaucoup d'extras. Ve 1ère et 9e, de 2h à 4h, Pas d'agent. 199 000 \$ 666-9274

ROSSARD "N", cottage 12 pièces, 4 c.c., plafond cathédrale, mezzanine, pain, foyer, cuisine haut de gamme, 1/4000, buco, beaucoup d'extras. Ve 1ère et 9e, de 2h à 4h, Pas d'agent. 199 000 \$ 666-9274

ROSSARD "O", cottage 12 pièces, 4 c.c., plafond cathédrale, mezzanine, pain, foyer, cuisine haut de gamme, 1/4000, buco, beaucoup d'extras. Ve 1ère et 9e, de 2h à 4h, Pas d'agent. 199 000 \$ 666-9274

ROSSARD "P", cottage 12 pièces, 4 c.c., plafond cathédrale, mezzanine, pain, foyer, cuisine haut de gamme, 1/4000, buco, beaucoup d'extras. Ve 1ère et 9e, de 2h à 4h, Pas d'agent. 199 000 \$ 666-9274

ROSSARD "Q", cottage 12 pièces, 4 c.c., plafond cathédrale, mezzanine, pain, foyer, cuisine haut de gamme, 1/4000, buco, beaucoup d'extras. Ve 1ère et 9e, de 2h à 4h, Pas d'agent. 199 000 \$ 666-9274

ROSSARD "R", cottage 12 pièces, 4 c.c., plafond cathédrale, mezzanine, pain, foyer, cuisine haut de gamme, 1/4000, buco, beaucoup d'extras. Ve 1ère et 9e, de 2h à 4h, Pas d'agent. 199 000 \$ 666-9274

ROSSARD "S", cottage 12 pièces, 4 c.c., plafond cathédrale, mezzanine, pain, foyer, cuisine haut de gamme, 1/4000, buco, beaucoup d'extras. Ve 1ère et 9e, de 2h à 4h, Pas d'agent. 199 000 \$ 666-9274

ROSSARD "T", cottage 12 pièces, 4 c.c., plafond cathédrale, mezzanine, pain, foyer, cuisine haut de gamme, 1/4000, buco, beaucoup d'extras. Ve 1ère et 9e, de 2h à 4h, Pas d'agent. 199 000 \$ 666-9274

ROSSARD "U", cottage 12 pièces, 4 c.c., plafond cathédrale, mezzanine, pain, foyer, cuisine haut de gamme, 1/4000, buco, beaucoup d'extras. Ve 1ère et 9e, de 2h à 4h, Pas d'agent. 199 000 \$ 666-9274

ROSSARD "V", cottage 12 pièces, 4 c.c., plafond cathédrale, mezzanine, pain, foyer, cuisine haut de gamme, 1/4000, buco, beaucoup d'extras. Ve 1ère et 9e, de 2h à 4h, Pas d'agent. 199 000 \$ 666-9274

ROSSARD "W", cottage 12 pièces, 4 c.c., plafond cathédrale, mezzanine, pain, foyer, cuisine haut de gamme, 1/4000, buco, beaucoup d'extras. Ve 1ère et 9e, de 2h à 4h, Pas d'agent. 199 000 \$ 666-9274

ROSSARD "X", cottage 12 pièces, 4 c.c., plafond cathédrale, mezzanine, pain, foyer, cuisine haut de gamme, 1/4000, buco, beaucoup d'extras. Ve 1ère et 9e, de 2h à 4h, Pas d'agent. 199 000 \$ 666-9274

ROSSARD "Y", cottage 12 pièces, 4 c.c., plafond cathédrale, mezzanine, pain, foyer, cuisine haut de gamme, 1/4000, buco, beaucoup d'extras. Ve 1ère et 9e, de 2h à 4h, Pas d'agent. 199 000 \$ 666-9274

ROSSARD "Z", cottage 12 pièces, 4 c.c., plafond cathédrale, mezzanine, pain, foyer, cuisine haut de gamme, 1/4000, buco, beaucoup d'extras. Ve 1ère et 9e, de 2h à 4h, Pas d'agent. 199 000 \$ 666-9274

ROSSARD "A", cottage 12 pièces, 4 c.c., plafond cathédrale, mezzanine, pain, foyer, cuisine haut de gamme, 1/4000, buco, beaucoup d'extras. Ve 1ère et 9e, de 2h à 4h, Pas d'agent. 199 000 \$ 666-9274

ROSSARD "B", cottage 12 pièces, 4 c.c., plafond cathédrale, mezzanine, pain, foyer, cuisine haut de gamme, 1/4000, buco, beaucoup d'extras. Ve 1ère et 9e, de 2h à 4h, Pas d'agent. 199 000 \$ 666-9274

ROSSARD "C", cottage 12 pièces, 4 c.c., plafond cathédrale, mezzanine, pain, foyer, cuisine haut de gamme, 1/4000, buco, beaucoup d'extras. Ve 1ère et 9e, de 2h à 4h, Pas d'agent. 199 000 \$ 666-9274

ROSSARD "D", cottage 12 pièces, 4 c.c., plafond cathédrale, mezzanine, pain, foyer, cuisine haut de gamme, 1/4000, buco, beaucoup d'extras. Ve 1ère et 9e, de 2h à 4h, Pas d'agent. 199 000 \$ 666-9274

ROSSARD "E", cottage 12 pièces, 4 c.c., plafond cathédrale, mezzanine, pain, foyer, cuisine haut de gamme, 1/4000, buco, beaucoup d'extras. Ve 1ère et 9e, de 2h à 4h, Pas d'agent. 199 000 \$ 666-9274

ROSSARD "F", cottage 12 pièces, 4 c.c., plafond cathédrale, mezzanine, pain, foyer, cuisine haut de gamme, 1/4000, buco, beaucoup d'extras. Ve 1ère et 9e, de 2h à 4h, Pas d'agent. 199 000 \$ 666-9274

ROSSARD "G", cottage 12 pièces, 4 c.c., plafond cathédrale, mezzanine, pain, foyer, cuisine haut de gamme, 1/4000, buco, beaucoup d'extras. Ve 1ère et 9e, de 2h à 4h, Pas d'agent. 199 000 \$ 666-9274

ROSSARD "H", cottage 12 pièces, 4 c.c., plafond cathédrale, mezzanine, pain, foyer, cuisine haut de gamme, 1/4000, buco, beaucoup d'extras. Ve 1ère et 9e, de 2h à 4h, Pas d'agent. 199 000 \$ 666-9274

ROSSARD "I", cottage 12 pièces, 4 c.c., plafond cathédrale, mezzanine, pain, foyer, cuisine haut de gamme, 1/4000, buco, beaucoup d'extras. Ve 1ère et 9e, de 2h à 4h, Pas d'agent. 199 000 \$ 666-9274

ROSSARD "J", cottage 12 pièces, 4 c.c., plafond cathédrale, mezzanine, pain, foyer, cuisine haut de gamme, 1/4000, buco, beaucoup d'extras. Ve 1ère et 9e, de 2h à 4h, Pas d'agent. 199 000 \$ 666-9274

ROSSARD "K", cottage 12 pièces, 4 c.c., plafond cathédrale, mezzanine, pain, foyer, cuisine haut de gamme, 1/4000, buco, beaucoup d'extras. Ve 1ère et 9e, de 2h à 4h, Pas d'agent. 199 000 \$ 666-9274

103 Condominiums Co-proprétés

STE-DOROTHEE, bungalow 9 pièces, 2 s/bains, 2 foyers, piscine creusée, infra. poeées, près des autoroutes, moins de 100 000 \$, 689-0772

TERREBONNE, condo 4 1/2, 2 salles de bain, foyer, garage, ascenseur, 115 000 \$ réduit à 99 000 \$. Faites une offre, faut vendre 964-1601

VAL DAVID, maison, toutbillon, foyer, 2 chambres 683-3645

VEUX-LONGUEUIL, chaudière, cottage, 3 c.c., s/col fini, 10 min. centre-ville Montréal. Sans agent. 674-8248

VEUX-LONGUEUIL, cottage semi-détaché, neuf, garage, bain toutbillon et beaucoup d'extras. Vente libre am et dim., de 13h à 14h 412 Montvillier 651-4031 928-1687

WESTMOUNT, très élégante townhouse, près parc, rénovée, spacieuse salle séjour, plafond 12 pi., bar/bcu, cuisine tuile, den, deux cote porte privée, 4 c.c., 3 1/2 bain, sophistiquée ch. des maîtres, 2 foyers, garage double. 545,000 \$ locat. 3,000 \$ 486-1147, MtL, (819) 842-2733

YVES-ROSEMARY, cottage semi-détaché, neuf, garage, bain toutbillon et beaucoup d'extras. Vente libre am et dim., de 13h à 14h 412 Montvillier 651-4031 928-1687

YVES-ROSEMARY, cottage semi-détaché, neuf, garage, bain toutbillon et beaucoup d'extras. Vente libre am et dim., de 13h à 14h 412 Montvillier 651-4031 928-1687

YVES-ROSEMARY, cottage semi-détaché, neuf, garage, bain toutbillon et beaucoup d'extras. Vente libre am et dim., de 13h à 14h 412 Montvillier 651-4031 928-1687

YVES-ROSEMARY, cottage semi-détaché, neuf, garage, bain toutbillon et beaucoup d'extras. Vente libre am et dim., de 13h à 14h 412 Montvillier 651-4031 928-1687

YVES-ROSEMARY, cottage semi-détaché, neuf, garage, bain toutbillon et beaucoup d'extras. Vente libre am et dim., de 13h à 14h 412 Montvillier 651-4031 928-1687

YVES-ROSEMARY, cottage semi-détaché, neuf, garage, bain toutbillon et beaucoup d'extras. Vente libre am et dim., de 13h à 14h 412 Montvillier 651-4031 928-1687

YVES-ROSEMARY, cottage semi-détaché, neuf, garage, bain toutbillon et beaucoup d'extras. Vente libre am et dim., de 13h à 14h 412 Montvillier 651-4031 928-1687

LES ANNONCES CLASSEES 286-1200

Suite de la page B-7

176
Chalets à louer

ST-DONAT
250\$ pour un week-end d'amoureux!
Incluant une bouteille de mousses.
Pour se coller, se parler, pour respirer l'air frais de la campagne...
Offrez-vous de la détente dans un cadre enchanteur.
Contactez Brigitte Cloutier au 484-9883.

176
Chalets à louer

ST-DONAT
250\$ pour un week-end d'amoureux!
Incluant une bouteille de mousses.
Pour se coller, se parler, pour respirer l'air frais de la campagne...
Offrez-vous de la détente dans un cadre enchanteur.
Contactez Brigitte Cloutier au 484-9883.

251
Bureaux à louer

CENTRE D'AFFAIRES LTA

- services de secrétariat
- réponses aux appels téléphoniques
- photocopieur — facsimilé
- espaces de bureaux disponibles
- salle de conférence — stationnement
- 10 minutes du centre-ville & de l'aéroport

Prix compétitifs
100, boul. Alexis-Nihon, bureau 267-A
Saint-Laurent (Québec) H4M 2N7
TÉL.: (514) 744-6429 FAX: 744-6190

325
Instruments de musique

PIANO A QUEUE Mason & Hamelin, 6 pi., acheté neuf en 1984, excellente condition, 12 000\$. 922-3919

PIANO A QUEUE Wurliitzer, 6 pi. 1 po., comme neuf, Sherbrooke. 1-819-822-3323

PIANO A QUEUE à vendre, Lester 8 piano, excellente condition, prix demandé 3800\$. 626-4277 après 21h30 sur semaine, 695-3322 jour. Demandez Denis.

340
Articles de sport

QUANTITÉ LIMITÉE BRUNSWICK 4 x 8, ardoise 95\$, mini-table de billard 175\$, missile spécial 295\$, hockey sur air spécial 185\$, table ping-pong professionnelle spéciale 595\$, 10% escompte sur accessoires de quilles avec cette annonce 687-5991 CANADA BILLARD ET BOWLING

450
Emplois divers

EXPÉDITEUR D'ENTREPOT: Bilingue, expérience. Envoyer C.V. à C.P. 514, Succ. R. Montréal, H2S 3L1

HUMOUR
RECHERCHE SCRIPT, tu es drôle, innovateur, bougeotte, emballage? C'est moi! Rejoins la vie dans les Services. Cens sérieux. C.V. obligatoire. C.P. 31146, Pl. Laurier, Ste-Foy, Qc. G1V 4W6

501
Occasions d'affaires

RETRAITÉS OU PRÉ-RETRAITÉS dynamiques recherchés en gestion financière et comptabilité pour oeuvrer dans un domaine touristique en pleine expansion. C.P. 424, bureau de poste Place du Parc, Montréal, H2W 2N9

502
Franchises

FRANCHISE dans le domaine de bureau, boul. Décarie, Montréal. Exclusivité garantie 953-0652

506
Argent demandé ou à prêter

TIERE OU ZÈME hypothèque, directement du prêteur. Philippe 497-1811

523
Traduction, rédaction

RÉVISION, RESTRUCTURATION DE TEXTES: thèses, rapports, manuscrits littéraires. M.A. Lettres. Expérience professionnelle et service de qualité. 777-9812

562
Peintre, peinture

EXCELLENTE PEINTRE: Travail impeccable, meilleure peinture, estimation gratuite. 769-9470

SPECIAL DU PRINTEMPS 2 1/2, 2005 3 1/2, 2405 4 1/2 2005 5 1/2, 3405 peinture incluse, ouvrage garanti. Dury Dupré, 385-1927

564
Décoration intérieure

PROFESSIONNEL DU PLANCHER: Pose, sablage, teinture, réparation, peinture, résine et commercial. 434-4916

569
Horticulture Pépinières

TAILLE DES ARBRES FRUITIERS
C'EST LE TEMPS! 453-8803

575
Déménagement

ALLOUARD NUI! C'est le prix qui compte. François 591-4569

DISPONIBLE tout temps: Déménagement, emballage, entreposage, Local et longue distance. Assurance complète. 253-3275.

GILLES JOUIN TRANSPORT INC. Déménagements de tous genres. 506-cité. Appareils électriques. Assurance complète. 253-4374

675
Bateaux, yachts, voiliers

ZODIAC MARK 11 GT 1988, moteur 30 CV Suzuki, remorque, plus accessoires. 1-748-0584

VOLKS à vendre 88 Golf 69 000 km, am/fm, 3 portes, Hatchback, 101 ouvert, 5 vit., moq. 7 000\$, impeccable. 676-3545, 645-6444

DECES

BLIHNSNE, José née Laplante
À San Antonio, Texas, le 7 février 1992, est décédée José Laplante Blihnsne, après une longue maladie. Elle laisse dans le deuil son époux James Paul (Jim), ses enfants Paul et Noëlle, sa mère Germaine Sauriol-Laplante, son frère Laurent (Laurent Bolduc), ses soeurs Lise (Normand Fournier), Raymonde (Adrien Dubé), Charlotte (Claude Bourque), Christine (Robert Latour), Geneviève et de nombreux neveux et nièces. Témoinnez votre sympathie par des dons qui seront envoyés à sa paroisse.

ENCADREZ votre annonce classée
286-1200

170
Hors-frontières à louer

NAPLES-FLORIDE GOLF DU MEXIQUE SUPERBE CONDO NEUF
3 chambres à coucher, 2 1/2 bains, grande véranda, spa, piscine, tennis, piscine, spa, plage.

LIBRE MOIS MARS JEAN-MARC CHAPUT (514) 343-3824

201
Propriétés commerciales

Le Gardeur, imm. à vendre et/ou à louer, pouvant servir de garage et/ou d'entrepôt, 52126 pica, incl. 5 bur. et 2 grands entr., taxes 3680\$, év. bur. 253 368\$, d'ap. mm. loc. parcellaire, idéal pour machinerie et équip. lourds. 235 000\$, PAS D'AGENT. 477-5301, 968-1430

MAISON semi-commerciale, 3 apt., 2x 3 1/2, 1 x 7 1/2, restaurant 60 places, bar, 395 000\$ négociable. 273-8138. 8225 St-Hubert

Mascouche imm. comm. abritant Centre prof. établi depuis 10 ans comprenant 4 bureaux, 1 secrétaire, 2 réceptions, salle de conf., 2 log. style condo (3 1/2 et 4 1/2) dont 1 abritant proprio, grand stat., taxes basses, 459 000\$. PAS D'AGENT. 477-5714, 477-5301

210
Commerces à vendre

RESTAURANT pizzeria à Hawkesbury établi depuis 20 ans, bon chiffre d'affaires, avec ou sans boîte, cause de vente, retraite. (613)632-2126, jour ou (613)632-3827, soir

RESTAURANT tout équipé, 60 places. Logement 4 1/2 sur autoroute, près de St-Jean d'Iberville. Cause maladie. 1-346-8342

RESTAURANTS MIKES, 4 restaurants à Québec, Grand Montréal ou région de Québec, actuellement en opération, bon potentiel, communiquez avec FSCALIX 497-4848

275
Locaux à louer

FACE TH. DU RIDEAU VERT
2200 pica., 676-5810.

LOCAL COMMERCIAL
5000 pica., Tony: 364-1234.

PAPINEAU/LAURIE
Local 850 pica + s/sol, 850\$/mois chauffé. 620-7089

350
Animaux

AKITA
COMPÉTITION et compagnie chiens lignés de champions, C.K.C. A.K.C., eng., vaccinés, tatoués, garantie santé, note élevage. DRESSAGE en tous genres. Montréal. 945-4884 ou 623-3737

CANICHS chiens, vaccinés, eng., 2605 1-792-2295

CENTRE CANIN SCOODOO
Dressage, pension, vente, prix compétitifs 967-8848

CHIOTS GOLDEN RETRIEVER, mâle, vaccinés, élevés, 300\$. ESTRE. 1-819-845-2508

CHIOTS Golden Retriever, env., cert. de santé, 300\$. 787-3524

CHIOTS Schnouzer nains enr., lignée d'obésité, Trois-Rivières. (819)376-9234

FEMELLES (3) Berger Allemand à mois, lignée champion, tatoués, enr. Plus un mâle 658-7878

HUSKY SIBÉRIEN, superbes chiots, 175\$ négociable. 498-9768

JUMENT TOURNOUBRED, 4 1/2, ajezon, 16 2 mains. Aus. remorque 2 chevaux, 7 1/2 pi. de haut. 437-4734, Alain.

529
Services professionnels

BELLEVE ÉLECTRIQUE Estimation le jour même. 594-8922

SERVICE de financement, redressement d'entreprise et tenue de livres informatisée. Comptables agréés d'expérience disponibles pour consultations. Estimation gratuite du coût des services. 497-4848 Faxocex

SI VOUS AVEZ problème immigration, contactez M. Adam. 593-1082

DECES

Mukhedkar, Dinkar
A Bombay, Inde, le 20 janvier 1992, est décédé Monsieur Dinkar Mukhedkar, Ph.D., professeur à l'École polytechnique de Montréal, époux de Usha Mukhedkar.

Outre son épouse, il laisse dans le deuil ses filles Supriya et Sunita, son frère Dilip, sa belle-soeur Kunda et ses nièces Tanuja et Soniya (Ottawa), de nombreux parents et amis d'ici et d'outre-mer.

Un service à la mémoire du Professeur Mukhedkar aura lieu dimanche, le 9 février 1992, à 14h en la chapelle Loyola, 7114 rue Sherbrooke ouest. Collègues et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

170
Hors-frontière à louer

FRANCE Provence, maison à pièces. Semaine ou mois 272-4510

176
Chalets à louer

ACQUONQUIN PARC région cottages avec services, plage, bateau à moteur, bonne pêche. 613-756-2640

MEMPHIS/MAGOG, chalet 3 chambres. 819-843-1809, 653-3253

MONT ST-ANNE, condo tout équipé, 2 personnes, vue sur les pentes, à vendre ou à louer court ou long terme, directement du propriétaire. 418-839-7024

ST-COME, sem. ou mois, 10 min. pentes. 441-1652, 1-883-1963

ST-HIPPOLYTE, demi s/sol, chauffé, meublé, foyer, loc. 4505 466 9521. 1-563-5121

ST-JEAN DE MALHA, chalet, peut loger 4 personnes, tout furni. 325-4898

210
Commerces à vendre

Le Permanent

MAURICIE FOYER D'ACCUEIL PRIVÉ
25 personnes, autonomes. Poss. de 31. Aucune réparation. Bonne rentabilité.

MARCHÉ D'ALIMENTATION
avec gros volume, près du MILLION. Bâtisse incluse. Bilans à l'appui. Prix très abordable. Invenaire garanti au coûtant.

PAUL-EMILE PICHE (819) 379-3037 (819) 373-1316 pagette — code 40312

220
Entrepôts (vente-location)

ENTREPÔTS à louer, 7000 pica et 14 000 pica, 3 quarts de déchargement (2 hydrauliques), 2 portes niveau sol, 912 Place Iron-Canada, Longueuil. 651-6439. 395-9926

231
Bureaux à louer

CARRÉ ST-LOUIS CONDOS BUREAUX, RÉSIDENTIEL À VENDRE — À LOUER M. BÉGIN: 942-4289

303
Antiquités

GLACIERE ANTIQUE: "Iceberg" début 19e, 2 000\$. Lustré 5 broches cristal de verre, 2 500\$. (418) 527-6943

S/MANGER importé de France, Louis XVI, acajou massif, buffet, table avec 2 ralonges, 8 chaises, 11 900\$. Table de lit Louis XV, 2 tables de nuit, 2 900\$. 481-7560

307
Livres / disques

ENCYCLOPÉDIE: Collection complète de 43 volumes reliés, négo. 288-0913

313
Ordinateurs

CLUB AUTOCAD: 100+ membres. Abonnez-vous. 398-9766

IMPRIMANTE MAC, qualité lettre, couleur, 600\$. Mobilier ergonomique pour ordinateur 500\$. 514-375-8827

Réparation de Macintosh
Simms 655 du Mag Distribution GB. 652-6505

390
Divers

TAPIS ORIENTAUX
Anciens et nouveaux. Prix de la manufacture. (514)696-2467

401
Postes cadres, professionnels

AVOCAT-E avec ou sans expér., intéressé au litige. 844-1390 de 9h à 17h

402
Éducation

L'ÉCOLE DE LANGUES DE L'ESTRIE
Professeur de français langue seconde demandé. Endroit: Ottawa. Contrat de 2 à 12 mois, temps plein. Condition: expérience en enseignement du français langue seconde, bilingue de préférence. Communiquiez avec Mme Frédéric (514) 733-3902

580
Cours

ANGLAIS privé(1), matériel fourni, flexibilité jour ou soir. RECONNU / nos déductibles - VISA acceptée. Professeur anglophone diplômé depuis 1984. Résultats 99% 6362

CAFARD BILINGUE? L'interlingua améliorée vos capacités communicationnelles. Pour cours. Marlin ou 525-2022

PRÉPOSÉ aux bénéficiaires, à Montréal-Nord, permis de ministère de l'Éducation. 329-5434

544
Croissance personnelle

OCCULTISME
Professeur d'université désire étudier 644 mots scientifiquement. Demande aide pour expérimenter. Compétence reconnue. Écrire C.P. 9331, Ste-Foy, Qué., G1V 4B5

ENCADREZ votre annonce classée
286-1200

180
A partager

bonne vue, rénové, lav. privée, avant 9h mat. 933-0600. Merc.

MÉTRO H-BEAUGRAND, semi-détaché neuf avec foyer et garage. Je cherche 2 co-loc. étudiants ou jeunes professionnels, non-fumeurs, propres et honnêtes. 325\$/mois. tout compris. Stéphane François. 355-0407

210
Commerces à vendre

DÉPANNEUR STATION SKI VAL ST-CÔME PRÈS LA CLAIR
Immeuble + terrain 110 000 pica. (logement 4 1/2 annexe) Dépanneur 775 pica. Aucune compétition. rayon de 11 km. Centre de location de condos

150 000\$
INFO: (514) 883-8036

251
Bureaux à louer

BQUL ST-LAURENT/MT-ROYAL
Bureaux rénovés, clim. en main, 600 à 4000 pica. 733-1228, 495-4462

BUREAU À LOUER, coin l'Acadie et Côte-Vertu, 1500 à 15 000 pica, bur. exécutif, serv. complet, grand espace de stat., pose-câble, immédiat, 95\$/pica 739-3541

BUREAUX, meublés, grands, climatisés, avec services, près métro Laurier. 495-9292

319
Equipements de commerce

CHAMBRE froide, coke 2 portes, comptoir fruits, vendues, 955-7285

MATÉRIEL de boutique supports et cintres 582-1265

ÉQUIPEMENT complet d'esthétique à vendre. 445-2590, 445-5435

ÉQUIPEMENT complet pour brasserie ou taverne, valeur 23 000\$, spécial 15 000\$, ou échangez. 1-373-7029

320
Ameublement

A VENDRE: Couteuse 76 po. cuir bleu-mauve, lazy-boy cuir noir, ensemble saloir, table verre dépoli, pied métal noir, 4 chaises cuir et métal noir. Tel. Sor., 270-5944. Wend., 1-835-4525

390
Divers

TAPIS ORIENTAUX
Anciens et nouveaux. Prix de la manufacture. (514)696-2467

401
Postes cadres, professionnels

AVOCAT-E avec ou sans expér., intéressé au litige. 844-1390 de 9h à 17h

402
Éducation

L'ÉCOLE DE LANGUES DE L'ESTRIE
Professeur de français langue seconde demandé. Endroit: Ottawa. Contrat de 2 à 12 mois, temps plein. Condition: expérience en enseignement du français langue seconde, bilingue de préférence. Communiquiez avec Mme Frédéric (514) 733-3902

580
Cours

ANGLAIS privé(1), matériel fourni, flexibilité jour ou soir. RECONNU / nos déductibles - VISA acceptée. Professeur anglophone diplômé depuis 1984. Résultats 99% 6362

CAFARD BILINGUE? L'interlingua améliorée vos capacités communicationnelles. Pour cours. Marlin ou 525-2022

PRÉPOSÉ aux bénéficiaires, à Montréal-Nord, permis de ministère de l'Éducation. 329-5434

544
Croissance personnelle

OCCULTISME
Professeur d'université désire étudier 644 mots scientifiquement. Demande aide pour expérimenter. Compétence reconnue. Écrire C.P. 9331, Ste-Foy, Qué., G1V 4B5

ENCADREZ votre annonce classée
286-1200

186
Maisons de repos, retraite

20 MIN. DE MTL. site champêtre, ambiance familiale, services complets, tout sur même plancher. Les Résidences Camot. 588-3857

MANOIR D'ORION
50 Boul. Hawwood, Dorion, Qué.
chambre et pension
très agréable et confortable pour personnes âgées autonomes. Information Roger ou Gail. 424-3651.

MONTREAL-NORD chambre privée, lavabo, médecine. 328-1991

PERSONNES AGÉES traitées avec tendresse. Hébergement individuel. Laveuses, Nourriture, services complets, tout compris. 800\$/mois. Pas d'obligation de louer. Établissement 80 unités. Réputation confirmée. Appelez le directeur. Frais visit. 514-539-4877. Invitation dîner pour constater.

210
Commerces à vendre

BASSIN PÊCHE INTÉRIEUR
Commerce à vendre à St-Léonard. Bonne clientèle, prix à discuter. 1-819-875-3956. 1-819-875-3986.

DÉPANNEUR AVEC ESSENCE Canton Rowdon, excellent chiffre d'affaires, route comm., grand terrain, maison 7 places, voirie, Jean-Guy Lapointe. 1-882-2968

MAGASIN d'alimentation naturelle, prix très avantageux, cause santé, Granby. 1-514-378-6665

PÂTISSERIE-CHARCUTERIE-BOUTANGERIE, foyer très bas, permis bière et vin, bon prix, cause maladie. 725-7047

251
Bureaux à louer

BQUL ST-LAURENT/MT-ROYAL
Bureaux rénovés, clim. en main, 600 à 4000 pica. 733-1228, 495-4462

BUREAU À LOUER, coin l'Acadie et Côte-Vertu, 1500 à 15 000 pica, bur. exécutif, serv. complet, grand espace de stat., pose-câble, immédiat, 95\$/pica 739-3541

BUREAUX, meublés, grands, climatisés, avec services, près métro Laurier. 495-9292

319
Equipements de commerce

CHAMBRE froide, coke 2 portes, comptoir fruits, vendues, 955-7285

MATÉRIEL de boutique supports et cintres 582-1265

ÉQUIPEMENT complet d'esthétique à vendre. 445-2590, 445-5435

ÉQUIPEMENT complet pour brasserie ou taverne, valeur 23 000\$, spécial 15 000\$, ou échangez. 1-373-7029

320
Ameublement

A VENDRE: Couteuse 76 po. cuir bleu-mauve, lazy-boy cuir noir, ensemble saloir, table verre dépoli, pied métal noir, 4 chaises cuir et métal noir. Tel. Sor., 270-5944. Wend., 1-835-4525

390
Divers

TAPIS ORIENTAUX
Anciens et nouveaux. Prix de la manufacture. (514)696-2467

401
Postes cadres, professionnels

AVOCAT-E avec ou sans expér., intéressé au litige. 844-1390 de 9h à 17h

402
Éducation

L'ÉCOLE DE LANGUES DE L'ESTRIE
Professeur de français langue seconde demandé. Endroit: Ottawa. Contrat de 2 à 12 mois, temps plein. Condition: expérience en enseignement du français langue seconde, bilingue de préférence. Communiquiez avec Mme Frédéric (514) 733-3902

580
Cours

ANGLAIS privé(1), matériel fourni, flexibilité jour ou soir. RECONNU / nos déductibles - VISA acceptée. Professeur anglophone diplômé depuis 1984. Résultats 99% 6362

CAFARD BILINGUE? L'interlingua améliorée vos capacités communicationnelles. Pour cours. Marlin ou 525-2022

PRÉPOSÉ aux bénéficiaires, à Montréal-Nord, permis de ministère de l'Éducation. 329-5434

544
Croissance personnelle

OCCULTISME
Professeur d'université désire étudier 644 mots scientifiquement. Demande aide pour expérimenter. Compétence reconnue. Écrire C.P. 9331, Ste-Foy, Qué., G1V 4B5

ENCADREZ votre annonce classée
286-1200

201
Propriétés commerciales

A VENDRE POUR HYPOTHEQUE Verdun, bâtisse semi-commerciale, 2800 p.c., 2 logements rénovés, stat., G. Besner. 604-786-2171

BATISSE CENTRE MÉDICAL N.D.G., métro Verdun. 350 000\$ 481-4150 ou 484-2346.

210
Commerces à vendre

BASSIN PÊCHE INTÉRIEUR
Commerce à vendre à St-Léonard. Bonne clientèle, prix à discuter. 1-819-875-3956. 1-819-875-3986.

DÉPANNEUR AVEC ESSENCE Canton Rowdon, excellent chiffre d'affaires, route comm., grand terrain, maison 7 places, voirie, Jean-Guy Lapointe. 1-882-2968

MAGASIN d'alimentation naturelle, prix très avantageux, cause santé, Granby. 1-514-378-6665

PÂTISSERIE-CHARCUTERIE-BOUTANGERIE, foyer très bas, permis bière et vin, bon prix, cause maladie. 725-7047

251
Bureaux à louer

BQUL ST-LAURENT/MT-ROYAL
Bureaux rénovés, clim. en main, 600 à 4000 pica. 733-1228, 495-4462

BUREAU À LOUER, coin l'Acadie et Côte-Vertu, 1500 à 15 000 pica, bur. exécutif, serv. complet, grand espace de stat., pose-câble, immédiat, 95\$/pica 739-3541

BUREAUX, meublés, grands, climatisés, avec services, près métro Laurier. 495-9292

319
Equipements de commerce

CHAMBRE froide, coke 2 portes, comptoir fruits, vendues, 955-7285

MATÉRIEL de boutique supports et cintres 582-1265

ÉQUIPEMENT complet d'esthétique à vendre. 445-2590, 445-5435

ÉQUIPEMENT complet pour brasserie ou taverne, valeur 23 000\$, spécial 15 000\$, ou échangez. 1-373-7029

320
Ameublement

A VENDRE: Couteuse 76 po. cuir bleu-mauve, lazy-boy cuir noir, ensemble saloir, table verre dépoli, pied métal noir, 4 chaises cuir et métal noir. Tel. Sor., 270-5944. Wend., 1-835-4525

390
Divers

TAPIS ORIENTAUX
Anciens et nouveaux. Prix de la manufacture. (514)696-2467

401
Postes cadres, professionnels

AVOCAT-E avec ou sans expér., intéressé au litige. 844-1390 de 9h à 17h

402
Éducation

L'ÉCOLE DE LANGUES DE L'ESTRIE
Professeur de français langue seconde demandé. Endroit: Ottawa. Contrat de 2 à 12 mois, temps plein. Condition: expérience en enseignement du français langue seconde, bilingue de préférence. Communiquiez avec Mme Frédéric (514) 733-3902

580
Cours

ANGLAIS privé(1), matériel fourni, flexibilité jour ou soir. RECONNU / nos déductibles - VISA acceptée. Professeur anglophone diplômé depuis 1984. Résultats 99% 6362

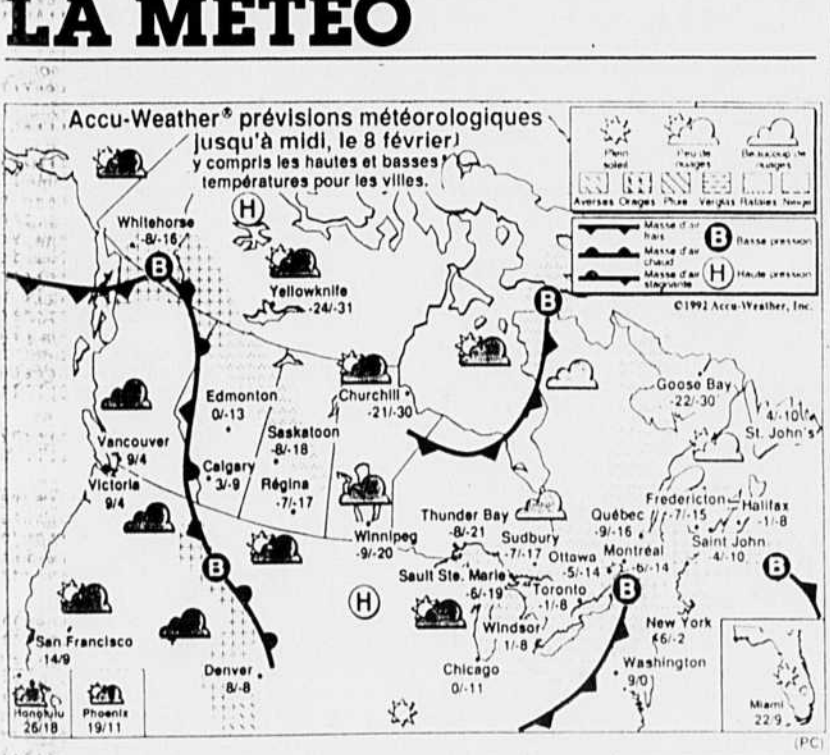
CAFARD BILINGUE? L'interlingua améliorée vos capacités communicationnelles. Pour cours. Marlin ou 525-2022

PRÉPOSÉ aux bénéficiaires, à Montréal-Nord, permis de ministère de l'Éducation. 329-5434

544
Croissance personnelle

OCCULTISME
Professeur d'université désire étudier 644 mots scientifiquement. Demande aide pour expérimenter. Compétence reconnue. Écrire C.P. 9331, Ste-Foy, Qué., G1V 4B5

ENCADREZ votre annonce classée
286-1200



LA METEO

Situation générale: les conditions ne varieront que très peu sur le sud du Québec au cours de la fin de semaine. Une faible dépression, actuellement sur les Grands Lacs, se déplacera lentement vers les côtes de la Nouvelle-Angleterre d'ici dimanche. Les nuages et la faible neige associée à cette dépression persisteront jusqu'en fin de journée samedi dans la plupart des régions, avant de se retirer progressivement dimanche. Les températures demeureront près ou légèrement au-dessus des normales samedi, mais commencent à fléchir principalement sur les régions de l

DES IDÉES, DES ÉVÉNEMENTS

L'indépendance est-elle anticonstitutionnelle ?

On ne peut pas invoquer le droit canadien contre la sécession du Québec

Lorraine Pilette

Avocate de pratique privée, spécialiste en droit constitutionnel

LES PÉRIODES de transition politique nous poussent parfois à rechercher une forme de sécurité dans des règles de droit applicables. Mais on ne peut pas pour autant ériger le droit à l'infini.

L'accession à la souveraineté fait l'objet de règles en droit international : exigences auxquelles le Québec, selon les experts en la matière,

du droit canadien avec l'indépendance ne peuvent pas marcher : la Constitution du Canada a ses tabous qui, par la force des choses, ont duré et dureront. Enfin, ces tentatives, elles ne marchent pas dans les faits et voici en quoi.

Ce qui n'est pas prévu serait-il défendu ?

L'idée la plus déconcertante veut qu'en l'absence de disposition constitutionnelle, la séparation soit interdite. C'est contraire non seulement à la logique mais aussi aux règles d'interprétation des lois, et à plus forte raison des lois constitutionnelles.

La conformité ou non d'une chose à la Constitution est si lourde de conséquences qu'il faut éviter d'ajouter des lignes où il n'y en a pas. Le silence ne peut être interprété comme impliquant une règle; il indique seulement que la Constitution canadienne ne s'est pas attachée, à regret peut-être mais avec raison, à ce qui concerne un autre ordre juridique que le sien.

Depuis 1982, nous disposons d'une formule pour amender la Constitution canadienne, qui comporte diverses règles selon les sujets constitutionnels à modifier. Si la séparation d'une province n'est pas prévue normalement dans cette formule, elle serait donc implicitement couverte par la règle dite générale (ou des 7 et 50).

Pourquoi cependant devrait-elle l'être ? Voilà une question qu'on n'a pas posée. En quoi ce sujet peut-il être assimilé à un amendement constitutionnel ? Il faut bien répondre à cela que l'accession à la sou-

veraineté d'une part et la procédure d'amendement de la Constitution d'autre part, sont des choses de nature totalement différente. Ceci pour deux raisons.

Premièrement, l'accession à la souveraineté déborde le cadre d'un simple amendement de la Constitution. Il suffit de lire le texte de la formule d'amendement pour se convaincre qu'elle ne fut pas conçue à de telles fins. Comment aurait-elle pu l'être, compte tenu du contexte politique dans lequel on en accoucha, et comment d'ailleurs pourrait être la formule d'amendement de quelque fédération que ce soit sans valoir à une bombe à retardement ?

Quand le droit interne d'une fédération se permet de viser la situation extraordinaire qu'est l'accession d'un membre à la souveraineté, il se trompe toujours : s'il en prévoit la possibilité, il instaure un climat politique désastreux; s'il la nie, il se mêle d'un ordre juridique qui le dépasse — l'ordre international.

Engagés à jamais dans la fédération ?

Par ailleurs, l'idée même de pouvoir se trouver engagé à jamais dans une structure politique choque les valeurs démocratiques contemporaines. Elle heurte aussi, à l'échelle collective, des principes consacrés par la Charte au plan individuel. Autant d'obstacles à l'application des règles canadiennes d'amendement de la Constitution au processus d'accession du Québec à la souveraineté.

Deuxièmement, le détachement d'une seule province de la fédération

n'est pas censé, dans l'état actuel de la jurisprudence, constituer une réelle modification de l'ordre constitutionnel canadien. En effet, l'optique consacrée par la Cour suprême en 1981 et 1982, dans les renvois sur le rattachement puis sur le droit de veto du Québec, veut plutôt que la participation québécoise au processus constitutionnel canadien soit celle d'une province parmi d'autres.

Si son assentiment n'est pas requis pour de grands changements, on voit mal comment son départ ou celui de toute autre province seule pourrait impliquer une modification du régime institutionnel ou des droits fondamentaux prévus par la Constitution canadienne, plutôt que la simple caducité des règles qui le concernent.

La controverse ne peut subsister que pour les obligations particulières du Québec envers sa minorité anglo-protestante. Or, ces articles-là tirent leur seule raison d'être de l'adhésion du Québec à l'ensemble biculturel canadien : ce qui nous laisse tourner en rond pendant longtemps.

On me dira qu'il est étonnant qu'une rupture aux conséquences politiques et énormes pour le Canada ait si peu d'impact sur la Constitution de celui-ci. C'est pourtant là l'endroit d'une médaille dont on connaît bien l'envers, et qui s'appelle l'absence traditionnelle de toute véritable spécificité québécoise dans la Constitution.

Un processus politique et non juridique

Si on appliquait la formule d'amen-

dement, le consentement du Canada anglais serait-il requis pour procéder ?

Si on tient encore à imaginer l'application de la formule d'amendement, seuls deux articles de cette formule peuvent être envisagés. L'un (45) donne entière liberté à la province, l'autre (38) l'assujettit au consentement du Canada anglais. Évidemment, beaucoup d'objections seraient alors soulevées à l'encontre d'une ou l'autre de ces possibilités, leurs résultats respectifs s'opposant diamétralement.

L'analyste ou le juge aurait l'impression d'avoir entre les mains, dans un cas comme dans l'autre, un instrument peu approprié à la situation. Il faut ajouter à cela que l'hypothèse d'appliquer 38 et requérir le consentement du Canada anglais nous projette, de son côté, en plein non-sens.

D'une part, elle rendrait dérisoire, en pratique, la capacité de cette province (et non de toute autre) de devenir souveraine : une sorte de copropriété indivise appliquée à l'État... D'autre part, il serait malvenu, sinon scandaleux, d'opposer au Québec une règle paralysante issue justement de chapitres ajoutés en 1982 à la Constitution... sans l'assentiment du gouvernement québécois.

Il semble bien que le droit constitutionnel canadien ne soit pas le droit pertinent auquel se référer au regard de l'accession du Québec à la souveraineté. Dans l'ordre canadien interne, c'est au plan politique et non juridique que se trouvent les règles du jeu. La dimension légale, c'est le droit international qui y pourvoit.

Robert Bourassa ou l'entente à tout prix

Pierre Vadeboncoeur

PUISQUE M. Bourassa, d'entrée de jeu, se déclare fédéraliste et exclut ostensiblement toute perspective indépendantiste, sa position de négociation est très mauvaise, sa force de persuasion sur les vis-à-vis très limitée. Nous allons voir comment.

La première chose évidente dans son comportement, dans ses rares déclarations et dans toute sa carrière, c'est que, à ses yeux, l'indépendance est par excellence l'éventualité à rejeter.

Tel est pour lui, au su de tous, le premier principe du débat; tel est le principal enjeu de l'affaire (et peut-être le seul). C'est le message qu'il ne cesse de passer au Canada anglais. Mais alors voyons dans quelle situation ce parti pris le place.

Cela le place dans la situation de n'avoir pas de porte de sortie.

Puisqu'il doit y avoir fédération puisqu'il faut absolument que le Québec y reste, alors la discussion portera exclusivement sur les termes intéressants les fédérés, tous les fédérés. Qu'est-ce à dire ?

Ce que fait M. Bourassa, en vérité, dans ces conditions, c'est de donner la décision à prendre à des gens contre qui, dans la perspective d'une profonde réforme de la Constitution, elle devrait être prise... Il est évident qu'elle ne le sera pas contre leur volonté, contre leur pouvoir, contre leurs intérêts, ni d'ailleurs contre l'étroitesse de vue qui caractérise toujours le conservatisme et les choses familières qu'il défend.

Voici comment se présentent les choses dans la problématique des négociations uniquement et exclusivement fédéralistes. Les partenaires du Québec y disposent théoriquement de toute la gamme des solu-

Le droit canadien n'est pas pertinent au regard de l'accession du Québec à la souveraineté. C'est sur le plan politique, et non juridique, que se trouvent les règles du jeu.

satisfait. Cependant, l'accession à la souveraineté ne fait pas l'objet de règles en droit canadien. Or, plusieurs ont quand même tenté, ces derniers mois, de rapprocher les règles constitutionnelles canadiennes de l'éventuel détachement du Québec de la fédération. À mon avis, c'est une erreur.

D'abord, parce qu'en cas de doute, et dans un contexte si délicat, mieux vaut pas de règles du tout que des règles incertaines. Ensuite, parce que ces tentatives de rapprochement

À « contexte » contexte et demi

Les procureurs du chanoine Groulx exagèrent mais ses défenseurs simplifient les choses

Antoine Baby

Du département d'administration et de politique scolaires de la faculté des Sciences de l'éducation de l'Université Laval

DANS LE DEVOIR du 22 janvier 1992, sous le titre : « Contre les historiens procureurs », Stéphane Stapinsky poursuit la polémique au sujet de l'antisémitisme du chanoine Lionel Groulx.

Il y accuse notamment Esther Delisle, auteur désormais célèbre de la non moins célèbre thèse, de vouloir « s'approprier de manière détournée l'histoire au bénéfice d'une cause » et de vouloir « introduire par la force des personnages du passé (...) au sein des luttes et des préoccupations du présent ».

Eh oui, notre élite catholique a été antisémite ! Qu'y a-t-il de mal à en convenir ?

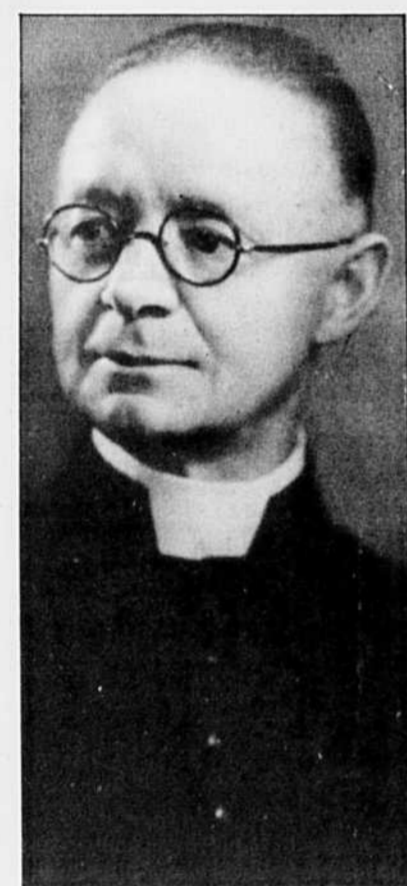
Selon Stapinsky, Esther Delisle aurait troqué son froc d'historienne pour la robe du plaideur et aurait omis de situer la pensée de Groulx dans son véritable contexte. Ce qui serait grave pour une historienne et simplement habile pour un procureur. Il demande alors qu'on congédie les historiens procureurs.

Pour Stapinsky, ce véritable contexte, ce serait celui du « temps de la survivance », celui d'une « nation qui a subi l'épreuve de la colonisation et de la domination et qui a dû lutter pour survivre ». Au fond, sa thèse se résume à peu près à ceci : le racisme n'est pas du racisme, et l'antisémitisme n'est pas de l'antisémitisme quand c'est le fait d'un petit peuple sans défense. À d'autres, mais pas à moi ! Quand j'étais jeune, on disait : « Va raconter ça aux pompiers, et ils vont t'arroser ! »

Mais ce n'est pas le seul sophisme du réquisitoire de Stapinsky. Je lui ferais remarquer en effet que, contexte par contexte, celui dans lequel il oblige tous les historiens dont Esther Delisle, à replacer la pensée du Chanoine, est incomplet, tronqué. Il en manque un bout diablement important.

Le clergé catholique et les Juifs

Groulx n'était pas que Canadien français. Il était aussi, et surtout, membre du clergé catholique romain. Il était même un leader d'opinion parmi eux. En ce sens, son antisémitisme n'était pas que celui d'un



Lionel Groulx

Canadien français, membre d'une petite collectivité opprimée; il était aussi celui d'un curé, membre du clergé de l'Église catholique dont on ne peut pas facilement dire qu'elle était, à l'époque, au « temps de la survivance »...

Or le clergé catholique de cette époque était profondément, presque triomphalement antisémite. Et le chanoine — un parmi d'autres — ne l'aura été tout simplement qu'un cran de plus que les autres simples curés parce qu'il était leader d'opinion.

Je n'ai pas fait de recherches historiques sur cette période. Pas même selon les règles de l'école Stapinsky. Je l'ai vécue. Il y a quand même des avantages à vieillir : on traîne avec soi des pans d'histoire. Témoin oculaire du passé. Billet de loge pour une histoire contemporaine. Selon les nouvelles méthodologies à la mode en sciences humaines, cela a même la valeur sacrée du témoignage de l'acteur. Ce n'est pas rien.

J'ai donc été éduqué par le clergé catholique, du primaire jusqu'à l'université, en passant par le secondaire. Je l'ai vu de très près. J'ai vu toutes les couleurs de soutanes et toutes les formes de cornettes. J'avais même obligation d'écouter ce

qu'il disait, de pouvoir le répéter fidèlement et de m'y conformer *ut sic cadaver*, comme disaient mes maîtres, les jésuites...

Suffisait donc d'avoir les yeux à la place des trous et les oreilles ouvertes pour s'en convaincre. L'hostilité, les préjugés et la méfiance du clergé catholique à l'endroit des Juifs suintaient de partout, jusque dans les moindres interstices du quotidien banal. Cet aumônier scout qui profitait de ses homélies des Jours saints pour nous prévenir des complots de la « juiverie internationale ». Cette bonne-soeur qui me courait après en me traitant d'« espèce de p'tit Juif » parce que j'avais fait un mauvais coup. Ce bon père jésuite, professeur de littérature anglaise, qui mordait à belles dents, le sourire en coin, dans une traduction approximative de certaines répliques du Marchand de Venise : « Sale Juif, hypocrite et menteur ! »...

À l'approche des Jours saints, devenus collégiens, nous faisons le pari que reprendrait de plus belle cette polémique de prédicateurs qui consistait à savoir si c'était les Juifs ou nos péchés qui avaient tué le Christ. Une fois sur deux, c'étaient les Juifs qui écopaient. Et pour boucler la boucle, ce tristement célèbre verset des litanies des Saints qui n'avait vraiment rien de canadien-français et qui était, au contraire, celui de l'Église universelle : « Pour les Juifs perfides et déicides, *te rogamus Domine* ! »

Mais où est donc le drame d'en convenir ?

Tel était, à mon sens, le véritable contexte de l'antisémitisme du chanoine, de notre antisémitisme. Au moins autant catholique romain que canadien-français. Comme enfant, j'ai appris beaucoup plus à me méfier des Juifs dans le giron de l'Église que dans la société civile de l'époque, pour ce qu'il y avait de société civile !

Mais où donc est le drame ou l'humiliation d'en convenir ? Seuls les petits peuples mal assurés ou les grosses puissances qui ont des desseins à cacher, sont incapables de convenir de leurs erreurs. Et on voit ce que cela donne. Les petits restent petits à jamais; les gros font la loi et la morale, quand ce n'est pas carrément la terreur.

Si l'historienne procureure de la Couronne a fait défaut de situer la pensée du chanoine dans son contexte, l'historien procureur de la défense a, de son côté, fait défaut de la situer dans le bon contexte. En toute logique, il faut donc congédier l'historien procureur de la défense aussi...

Urgence environnement

La clé de la nouvelle sécurité internationale

Lester Brown

Du Worldwatch Institute. Extrait d'une conférence faite à la 3e réunion annuelle de la Peace Studies Association, en 1991. Version française de Jean-Guy Vaillancourt, du département de sociologie de l'UdeM.

LORSQUE j'essaie de me tenir au courant de ce qui se passe dans le monde, j'ai l'impression que les questions environnementales vont dominer notre avenir dans des directions que nous ne pouvons pas imaginer aujourd'hui.

Les problèmes environnementaux, à mon avis, constitueront les principales menaces à notre sécurité à long terme. Chaque année, lorsque le Worldwatch Institute fait son rapport sur l'état de la planète, nous faisons

La viabilité environnementale, principe de base du prochain ordre stratégique international.

subir en effet à la terre un examen physique annuel.

Les résultats ne sont pas particulièrement rassurants. Chaque année, nous constatons que les forêts de la terre diminuent en superficie, que les déserts s'agrandissent, que les sols fertiles sur environ un tiers des terres agricoles sont en voie d'érosion, que la couche d'ozone stratosphérique qui nous protège des rayons ultraviolets est en train de s'amincir, que la concentration de gaz à effet de serre dans l'atmosphère augmente sans cesse.

Nous voyons maintenant les dommages causés par les précipitations acides sur tous les continents. La pollution de l'air a atteint des niveaux dangereux pour la santé humaine dans des centaines de villes autour du monde. Et chaque année, nous partageons la planète avec moins d'espèces de plantes et d'animaux que l'année précédente.

Il n'y a rien en vue actuellement qui nous permette de croire qu'une seule de ces tendances soit en train de s'inverser. Et pourtant, si ça continue ainsi, non seulement l'économie globale sera affectée dangereusement, mais ce sera en plus la fin de la civilisation telle que nous la connaissons maintenant. Nous ne pouvons pas survivre à la dégradation physique continue de la planète, et à la destruction de notre système de support vital.

La dégradation de la planète atteint maintenant un point tel que la santé humaine est sérieusement atteinte. L'Australie, par exemple, est plus proche du trou d'ozone au-dessus de l'Antarctique que la plupart des autres régions habitées. Il y a deux ans, lorsque j'étais de passage dans ce pays, une

partie de ce trou est restée fixée au-dessus de l'Australie pour quelque temps, et les Australiens ont reçu de très fortes doses de radiations ultraviolettes.

Nous commençons à percevoir les multiples façons variées par lesquelles la dégradation de la planète, dont nous sommes responsables, est en train de nous affecter.

La guerre froide est maintenant terminée. Un nouvel ordre international est en voie d'émergence. Que sera-t-il ? Si le principe organisationnel de l'ancien ordre international était le conflit idéologique, quel sera le principe organisationnel de cet ordre nouveau ?

Nous, membres du Worldwatch Institute, pensons que ce sera la viabilité environnementale. Dans ce nouvel ordre, nous voyons la possibilité pour le monde entier de poursuivre un but commun : la survie environnementale. Aucun pays ne peut faire cela tout seul. Cela nécessitera un effort global.

L'une des clés de cette transformation sera la création d'une force du maintien de la paix des Nations unies que tous devront respecter, et qui aura l'appui des pays les plus importants dans le monde. À ce moment-là, les pays pourront réorienter leurs priorités et centrer leur attention sur des problèmes comme l'érosion des sols, le besoin de la reforestation, de l'efficacité énergétique et de la planification familiale.

Les nouvelles coalitions qui sont en voie de formation sont des coalitions environnementales, et non pas militaires. Un groupe de pays autour de la mer Baltique est présentement en train de former une coalition pour dépolluer celle-ci.

Nous pourrions aussi voir des pays du subcontinent indien se réunir pour appuyer un plan de reforestation des Himalayas, afin de contrôler les inondations si néfastes pour les récoltes, qui sont devenues si fréquentes dans cette région.

Un groupe de plus de trente pays insulaires s'est déjà organisé pour exiger des efforts plus ambitieux pour diminuer l'utilisation des combustibles fossiles, parce qu'un certain nombre de ces pays — si les projections climatiques se réalisent, avec un décalage de dix à vingt ans — n'existeront plus comme pays à la fin du 21e siècle : ils seront littéralement engloutis sous l'eau. La stabilisation du climat suppose un accord ou une convention internationale.

Je conclus en disant que le succès dans l'ordre ancien dépendait de la capacité de changer les valeurs et les priorités de quelqu'un d'autre. Le succès dans la lutte pour sauver aujourd'hui la planète dépend de notre capacité de changer nos propres valeurs et priorités. C'est une tâche autrement plus exigeante.

Le jeu n'est pas égal. M. Bourassa a défini lui-même la règle voulant que la partie se décide par une négociation entre fédérés fédéralistes.

tions fédéralistes possibles. Mais le Québec n'y a à sa portée que les solutions que voudront bien envisager lesdits partenaires.

La partie n'est pas égale. Qui décidera ? Selon la règle posée, ce sont les fédérés. Qui sont les fédérés ? Ce sont, en pratique, ces partenaires, à cause de leur prédominance et de leur prépondérance. Il y aura nécessairement fédération ? Donc ce sera la leur.

Le Québec, dans cette partie, n'a en réalité presque pas de jeu. Il a défini lui-même la règle voulant que la partie se décide par une négociation entre fédérés fédéralistes. Il en sera ainsi, et le poids des fédérés se portera inévitablement du côté où il pèse, c'est-à-dire du côté de la majorité. Il pèsera très lourd, justement parce que ceux qui sont de ce côté sont les seuls, dans cette négociation fermée, à détenir du pouvoir.

Le gouvernement du Québec est embarqué dans cette problématique et par conséquent, bon gré mal gré, dans la solution qu'il comporte. Il s'est placé dans une situation où les autres ont tout ce qu'il faut pour en déterminer l'issue et sont seuls à l'avoir.

La curieuse déposssession où s'est mis le gouvernement du Québec se reflète dans les faits : les propositions fédérales ont été jusqu'ici dérisoires ou rétrogrades; à ces propositions correspond une réponse provinciale tout aussi dérisoire et, pour ainsi dire, parallèle : le silence, les atermoiements, des intentions dilatoires évidentes (dirigées non contre les Canadiens mais contre les Québécois), de la timidité et un désir transparent de s'entendre presque à tout prix.

Nous sommes, nous, le public, dans une situation tout aussi curieuse : nous n'avons pas affaire simplement à un problème, mais à une problématique faisant elle-même problème.

Pour nous défendre contre le gouvernement qui nous fait face, il nous faut nous défendre contre le gouvernement qui nous « défend »...

On avait inventé le mot « distinct », on vient d'inventer le mot « asymétrique ». Ce sont deux mots totalement élastiques. M. Bourassa, lui-même assez élastique, n'a pas attendu une seconde avant de manifester sa joie par anticipation, quand il a appris cette nouvelle trouvaille.

Les prochaines « offres » fédérales seront, par conséquent, « asymétriques », on peut en être sûr, car tout ce qui n'est pas absolument identique est absolument asymétrique, comme le veut la logique, mais comme le veulent aussi les élastiques.